



ROI MORVAN COMMUNAUTE

**RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE
PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES**

(Suivant décret 2015-1827 du 30 décembre 2015)

ANNEE 2020

Service déchets ménagers – juillet 2021

SOMMAIRE

Présentation générale

- Territoire
- Compétence
- Service : organisations et moyens

Indicateurs techniques

- Communication
- Prévention
- Régie Personnel
- Collectes
- Déchèteries
- Traitement
- Synthèse

Indicateurs financiers

- Modalités d'exploitation
- Dépenses
- Recettes
- Coûts complets et coûts aidés
- Evolution des coûts

Bilan et perspectives

Glossaire

PRESENTATION GENERALE : LE TERRITOIRE

21 communes, typologie « rural dispersé ».

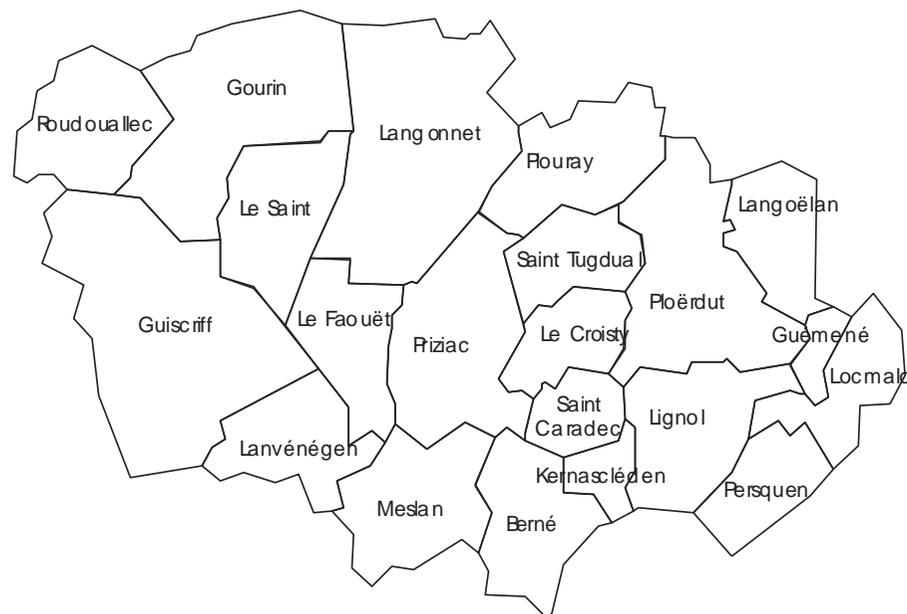
27 915 population DGF.

24 682 habitants pop. municipale INSEE.

24 276 habitants (pop. INSEE ajustée ADEME/SINOE)

764 km²

En moyenne 32 habitants au km², pas de surclassement saisonnier.



PRESENTATION GENERALE : LES COMPETENCES EXERCEES

Déchets résiduels (OMR)



Compétence Collecte
Compétence Traitement

RMCom
SITTOM-MI

Collectes séparatives – prévention

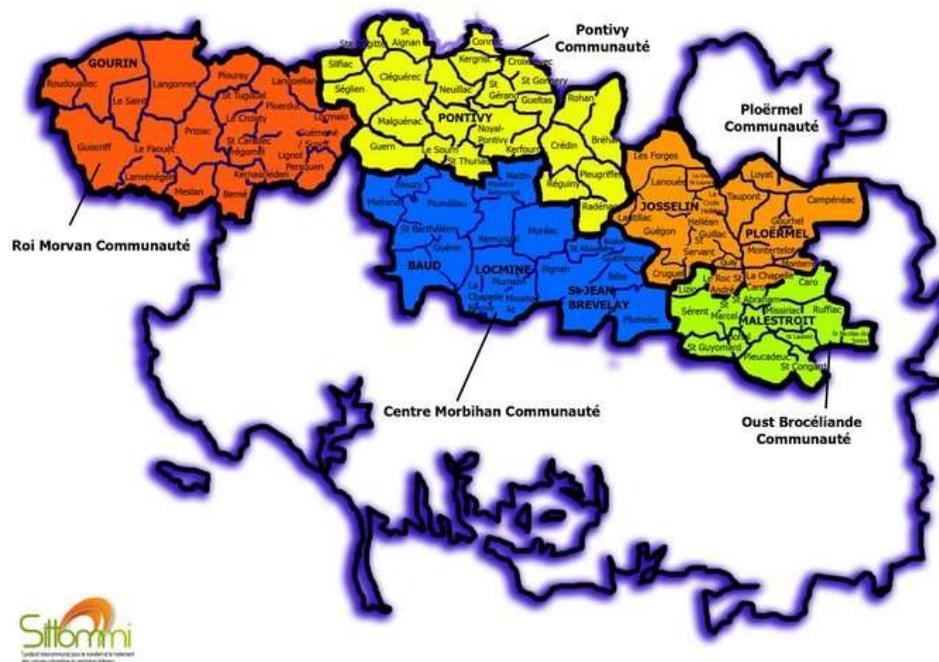


RMCom
SITTOM-MI - RMCom

Déchèteries



RMCom
RMCom



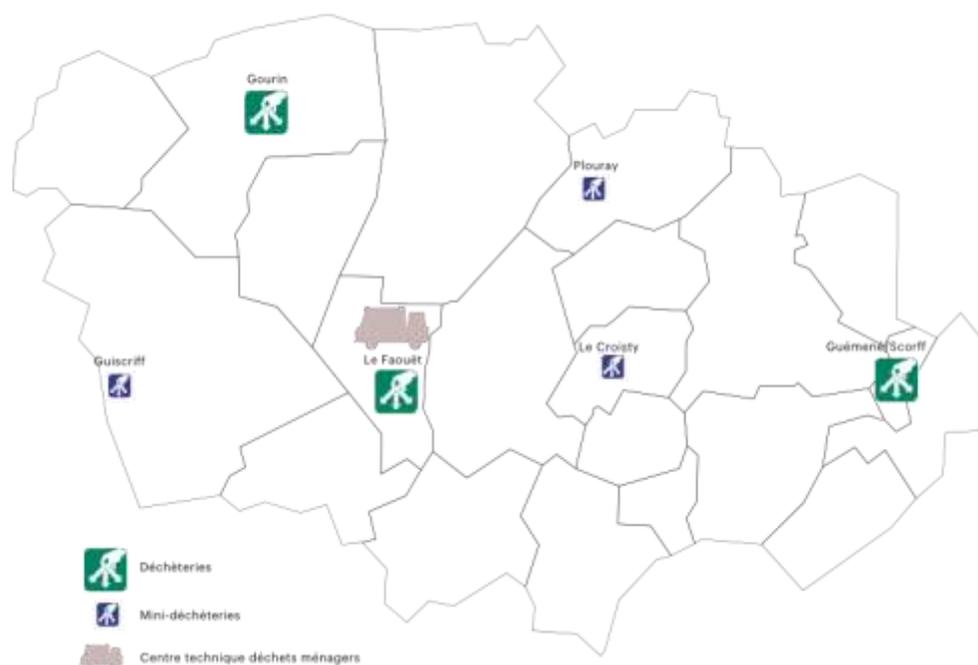
Roi Morvan Communauté a la compétence collecte et déchèterie, est adhérente au SITTOM-MI.

Le Sittom-mi a la compétence pour le traitement des ordures ménagères, des produits des collectes séparées des emballages légers, du verre, du papier et dans le futur, des biodéchets

PRESENTATION GENERALE : ORGANISATION DU SERVICE GESTION DES DECHETS

Flux collecté	Mode de collecte	Organisation de collecte	Fréquence majoritaire
Ordures ménagères résiduelles	Porte à porte et points de regroupement	Régie, 4 équipes, 16 tournées	Une fois par semaine majoritaire (C1)
Emballages légers de collecte sélective	Points de regroupement	Régie, 1 équipe, 10 tournées	Une fois par quinzaine majoritaire (C0.5)
Verre, journaux-revues-magazines	Apport volontaire	Prestataires	Selon le taux de remplissage, C1 à C0.5 en majorité
Encombrants, végétaux, gravats, bois, métaux, cartons, DEEE, DDS, piles, batteries, lampes, ...	Déchèteries	Prestataires	Selon le taux de remplissage

INSTALLATIONS DU SERVICE DECHETS MENAGERS DE RMCOM



PRESENTATION GENERALE : LOCAUX DU SERVICE

Le personnel, les véhicules et matériels du service sont regroupés au centre technique déchets ménagers, ZI de Pont Min au Fauët, depuis janvier 2012. En 2018, une cuve à carburant a été installée pour les véhicules du service.



PRESENTATION GENERALE : PERSONNEL DU SERVICE

Fin 2020, le service déchets ménagers est composé de 13 postes :

- 6 postes de collecte des OMR,
- 2 postes de collecte sélective,
- 1 poste de support technique (entretien-maintenance et polyvalent),
- 1 poste de polyvalent collecte afin de permettre les remplacements durant l'année,
- 2 postes technico-administratifs (coordinatrice régie et responsable de service),
- 1 chargé de mission tri - prévention des déchets.

Des agents temporaires sont recrutés pour les remplacements d'absence et pour surcroît d'activité, notamment via l'association Alesi, structure d'aide à l'emploi.



PRESENTATION GENERALE : VEHICULES DU SERVICE

La collectivité utilise 7 bennes à ordures ménagères (BOM) : 5 bennes en collecte et 2 véhicules de secours correspondant aux 2 types de BOM utilisées (arrière et latérale).

Bennes de collecte	année	PTAC	charge utile	type de benne	préhension	affectation	type de cabine.
DAF/PACKMAT	2020	26t	10.6 t	caisson fixe	latérale	OMR	haute.
DAF/PACKMAT	2018	26t	8.5 t	caisson déposable	latérale	OMR	haute.
MERCEDES/SEMAT	2014	26 t	11.6 t	caisson fixe	arrière	OMR	basse.
ACCESS/FAUN	2012	26 t	11.8 t	caisson fixe	arrière	CS	basse.
MERCEDES/LABRIE	2010	26 t	9.0 t	caisson déposable	latérale	OMR	basse.
DAF/LABRIE	2010	26 t	9.2 t	caisson déposable	latérale	secours	haute.
MERCEDES/SEMAT	2004	26 t	12.6 t	caisson fixe	arrière	secours	haute.

Une benne latérale non roulante est sur parc pour pièces détachées. Une benne est en commande.

1 fourgon et 1 véhicule léger sont affectés au service. Le second fourgon est hors service et va être renouvelé en 2021.



PRESENTATION GENERALE : EQUIPEMENTS DE PRE-COLLECTE



Bacs OMR 660 l
Bacs individuels de 80 à 340 l



sacs de pré-collecte, sacs cabas en zone test.
cagettes de dépôts/bacs pro et en zone test.



colonne d'apport verre
colonne d'apport papier



composteurs 320 et 800 l
(à disposition chez l'utilisateur)

PRESENTATION GENERALE : DECHETERIES

La collectivité gère six équipements

3 déchèteries principales : Gourin, Guémené/Scorff et Le Faouët.

3 éco-stations (mini-déchèteries) : Le Croisty, Guisriff, Plouray.

Depuis le changement de réglementation, 4 déchèteries sont classées ICPE (déclaration contrôlée). Les deux installations du Croisty et de Plouray ne relèvent plus du régime ICPE. Dans les faits, l'éco-station de Guisriff est inférieure aux seuils.

La collectivité est propriétaire des bennes, des éco-stations et des contenants de haut de quai (partie accessible aux usagers) des déchèteries : caissons DEEE, DMS, Recyclerie, PSE, plastique souple...).

INDICATEURS TECHNIQUES - COMMUNICATION GENERALE

Prévention - Collectes séparatives - Ordures ménagères :

Renseignement des usagers tout au long de l'année.

L'année a été fortement perturbée par le COVID. Une attention particulière a été portée à la communication sur la continuité de service, les gestes de prévention à domicile et, lors de la réouverture des déchèteries, à de la communication de proximité à l'occasion des filtrages en entrée de site.

- Toutes les actions de promotions de la collecte sélective et la prévention des déchets lors des manifestations n'ont pu être menées
- Kit nouveaux arrivants distribué via la poste 2 fois par an et disponibles en mairie,
- Signalétique sur les nouveaux contenants installés. Création et mise en place de différents visuels visant à modifier les comportements.
- Courriers aux usagers, réédition du mémotri, visite de l'ensemble des communes pour remettre des documents de communication sur la prévention et la gestion des déchets
- Publications facebook régulières, article pour les communes (sites internet et bulletins municipaux), la presse, mise à jour du site internet communautaire.
- Elaboration d'un programme d'animation à l'année

INDICATEURS TECHNIQUES - PREVENTION - PLPDMA

Troisième année d'exécution programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). La personne en charge de la mission a changé en juillet 2020. Voir par ailleurs le rapport annuel du PLPDMA. Les orientations des actions ont été revues et recentrées à la fin de l'année 2020 afin d'essayer d'être plus proche des objectifs fixés par la loi -10% de DMA par rapport à 2010 (-7% visé par ce 1^{er} PLPDMA de la collectivité).

Thématique compostage - broyage - jardinage au naturel

- Campagne d'animation et de permanence de proximité pour la promotion du compostage pendant l'été et l'automne : Saint Tugdual, Plouray, Persquen, Locmalo, Berné, Meslan, Lignol, Kernascleden, Gourin, Guiscriff et accueil au service gestion des déchets : 348 composteurs mis à disposition.
- Démonstration de broyage à la déchèterie de Gourin lors de la SERD en novembre.
- Poursuite de l'action de soutien à la location de broyeurs : 27 demandes et distribution des informations chez les loueurs.
- Animation lors de la SPAP annulée.

Thématique gaspillage alimentaire

- 1 Intervention en milieu scolaires. Les animations suivantes ont dû être annulées.
- « Samedi récup' » Animation d'une Disco Soup lors de la Semaine du développement durable en septembre.

Thématique Eco-consommation/ réemploi

- Animation sur le marché en février à Guiscriff. Les animations de printemps et de l'automne ont dû être annulées.
- Semaine européenne de la réduction des déchets en novembre : ciné débat à Gourin avec l'association Family Cocotte.
- Stop pub mis à disposition via l'ensemble des mairies.
- « Samedi récup' » avec le repair café, l'Alecoob, et Ty Récup à Guiscriff lors de la SERD en novembre.
- Mise en place d'un service de location de gobelets réutilisables en partenariat avec l'ESAT de Plouray et le Sittom-mi

Animations jeunesse

- Quatre interventions en début d'année à Plouray, Guéméné, Berné (dont une sur le gaspillage alimentaire).

INDICATEURS TECHNIQUES - PREVENTION : RECYCLERIE RECUP'R

Ouverture de la recyclerie, composée d'un atelier et d'un magasin, en août 2014, Zi de Pont Min au Faouët. L'équipement fonctionne avec une équipe en chantier d'insertion et 2 encadrants. 1 conteneur maritime de collecte est installé par déchèterie à Gourin, Guémené/Scorff et Le Faouët. Normalement, une personne pour l'accueil des apporteurs est présente 3 jours par semaine dans chaque déchèterie.

La recyclerie permet de vendre des objets en bon états destinés autrement à être jetés.

Cette année, du fait de la fermeture des déchèteries et du magasin pendant le confinement, 32 tonnes en provenance des déchèteries ou directement apportées par les personnes ont été vendues. Les objets qui ne sont pas réutilisables ou ne trouvent pas preneur sont ramenés à la déchèterie du Faouët.



INDICATEURS TECHNIQUES : ACTIVITES LIEES A LA PRE-COLLECTE

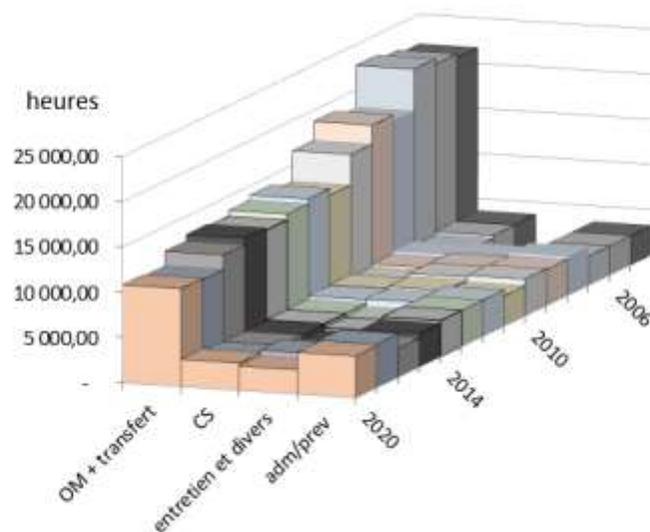
- 164 mouvements de contenants ont été comptabilisés en 2020 : rajout de contenants permanents ou saisonniers, déplacements, échange, remplacements de bacs ou cagettes endommagés ou volés.
- Suite au COVID, les mises à disposition de bacs fêtes durant l'année ont été nulles.
- 1 774 cartons de sacs jaunes de collecte sélective ont été livrés dans les communes durant l'année. C'est moins que l'an passé, du fait de l'expérimentation avec les sacs cabas sur deux communes en 2020.
- Fournitures de saches pour la collecte des polystyrènes et du plastique souple, en déchèterie.

INDICATEURS TECHNIQUES : ACTIVITE DU PERSONNEL

En 2020 le service totalise 21 129 heures de travail, équivalent à 13.2 temps complets (stable).

Les heures de gardiennage des éco-stations ne sont pas comptées et concernent 3 postes à temps non complet pour 750.5 heures, en baisse du fait des fermetures pendant le confinement du printemps 2020.

Répartition des heures de travail selon l'activité



INDICATEURS TECHNIQUES – REGIE DE COLLECTE : PERSONNEL

Heures « régie » : 16 518 h en hausse, équivalent à 10.3 temps complets.

Dont 109 heures de formation (FCO, formation aux circuits modifiés)

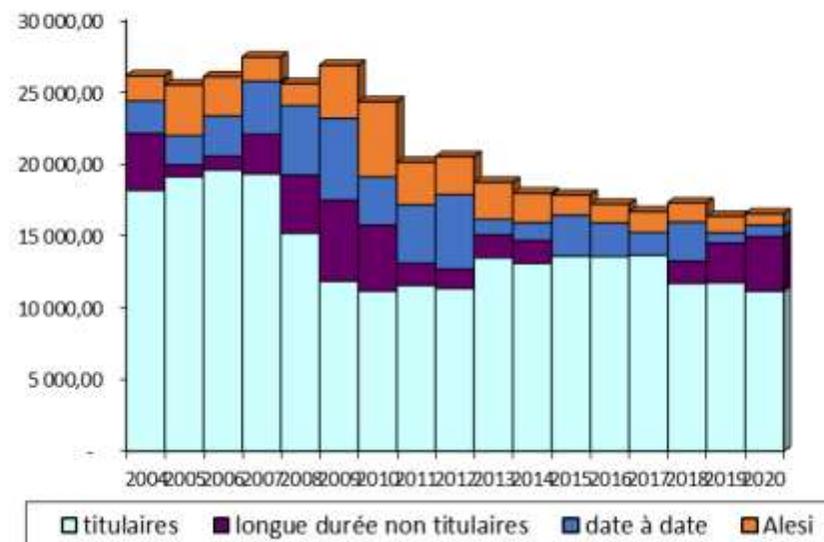
Événements marquants de l'année, mouvement de personnel :

- 0 accidents du travail avec arrêt.
- Un agent en arrêt maladie continu sur l'année.
- Un agent en disponibilité.
- Une mutation, un départ à la retraite.
- Plus d'heures de collecte ordures ménagères pour transfert (il reste une seule benne déposable) en partie compensée sur l'entretien.
- L'extension des consignes de tri entraîne des volumes plus importants de collecte et l'allongement des temps de tournées.

Les postes de la régie de collecte sont occupés fin 2020 par :

- 05 titulaires en activité dont 1 à temps non complet.
- 4 contractuels en CDD longue durée en remplacement des agents absents et pour pallier les absences en évitant de recourir à des contrats courts nécessitant de former plusieurs fois les personnes aux collectes en amont. Projet de titularisation selon évolution de la situation des absents.
- 6 contractuels en CDD courts en remplacement des agents absents et pour surcroûts d'activité l'été.
- 4 salariés d'Alesi (association intermédiaire d'emploi d'insertion) en missions de remplacement d'agents absents, surcroît d'activité pour panne, tout au long de l'année.

Heures de la régie de collecte, par type de contrat



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE DES EMBALLAGES LEGERS : PRECOLLECTE ET DESSERTE

La collecte sélective se fait en sacs de 50 ou 100 l mis à disposition de la population. Ces sacs sont rassemblés dans des aires grillagées disposées sur la voie publique. De base, la collecte est faite tous les 15 jours.

Depuis mars 2018, la collecte sélective comprend tous les emballages plastiques dits d'extension des consignes de tri (pots, barquettes, films d'emballage) en plus des autres emballages déjà collectés (flaconnages, plastiques, cartonnettes, emballages métalliques).

Fourniture de sacs de pré-collecte aux habitants, deux volumes de dotation :

- sacs de 50 l : 259 500 sacs
- sacs de 100 l : 251 000 sacs.

Soit un total de 38075 m³ ou 1.6 m³ par habitant, en baisse de 11% du fait de l'arrêt des sacs jetables au Faouët et Lanvénegen.

La desserte est en points de regroupement matérialisés par des cages en bois ou des parcs métalliques grillagés.

Des bacs de collecte sont fournis aux établissements volontaires.

Fin 2020, environ 360 points publics sous forme de cagettes sont installés dans les communes, au prorata de la population, et dans plusieurs établissements volontaires.

Une tournée (Lanvénegen et Le Faouët) a été conteneurisée à titre expérimental avec fourniture de sacs cabas au lieu des sacs à usage unique. La conteneurisation du secteur d'expérimentation a été de 264 bacs pour un volume de collecte de 237 m³. Les volumes ont été ajustés localement en cours d'année et le nombre de points de collecte augmenté de 72 aires grillagées à 177 bacs.

Le résultat est satisfaisant en termes d'acceptabilité par l'utilisateur, de performance de tri et de taux de refus. Par contre il demeure des soucis techniques et d'emplacement ponctuellement. Des modalités de généralisation de la conteneurisation, tenant compte de tous ces facteurs, seront examinées en 2021.



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE DES EMBALLAGES LEGERS : FREQUENCE DE COLLECTE

Fréquence de collecte habituelle :

Collecte une fois tous les quinze jours (C0.5) en majorité.

Maintien d'une collecte en fréquence hebdomadaire (C1) pour une quarantaine de points d'apports volontaires

1 benne de collecte arrière, 2 agents.

33 439 km et 3 022 heures de collecte et transfert en hausse pour collecter les tonnages plus importants.

Fréquence de collecte suivant la saisonnalité :

Pas de modification générale de la fréquence de collecte.

Les mesures alternatives sont :

- La modification des circuits de collecte (fréquence de collecte en C1).
- La conteneurisation supplémentaire saisonnière.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Du fait du mode de collecte, potentiellement toute personne ménage ou non ménage a accès à un point de collecte.

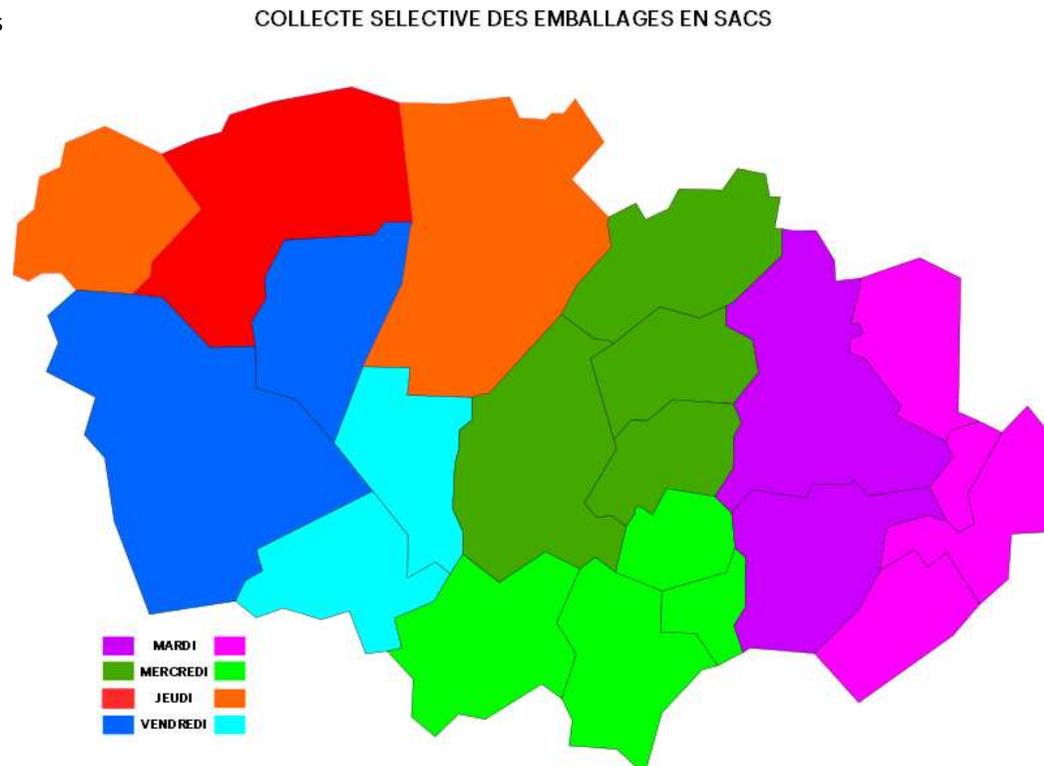
2020 a vu une augmentation du nombre d'établissements bénéficiaires de contenants dédiés : 52 établissements dotés ou renforcés.

Limite de service auprès des producteurs de déchets assimilés :

La collectivité collecte les emballages légers similaires à ceux des ménages dans les établissements.

La collectivité a défini une limite de dotation en bacs de collecte sélective de 5 bacs par site de type « hôtelier » ou de type « productif » pour les nouvelles demandes.

COLLECTE SELECTIVE DES EMBALLAGES EN SACS



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : TONNAGES DES EMBALLAGES LEGERS

Emballages légers, collectés en sacs : plastiques, métaux, cartons, complexes.

741.24 tonnes de collecte sélective entrante avant tri, en hausse de 14% par rapport à 2020.

Ratio de tonne entrante par habitant : 31 kg/habitant INSEE SINOE/an, soit 27 kg/habitant DGF/an.

21.3% taux moyen d'indésirables suivant caractérisations : en hausse de 33% en 1 an. Les caractérisations de l'expérimentation donnent une moyenne de 15.8%.

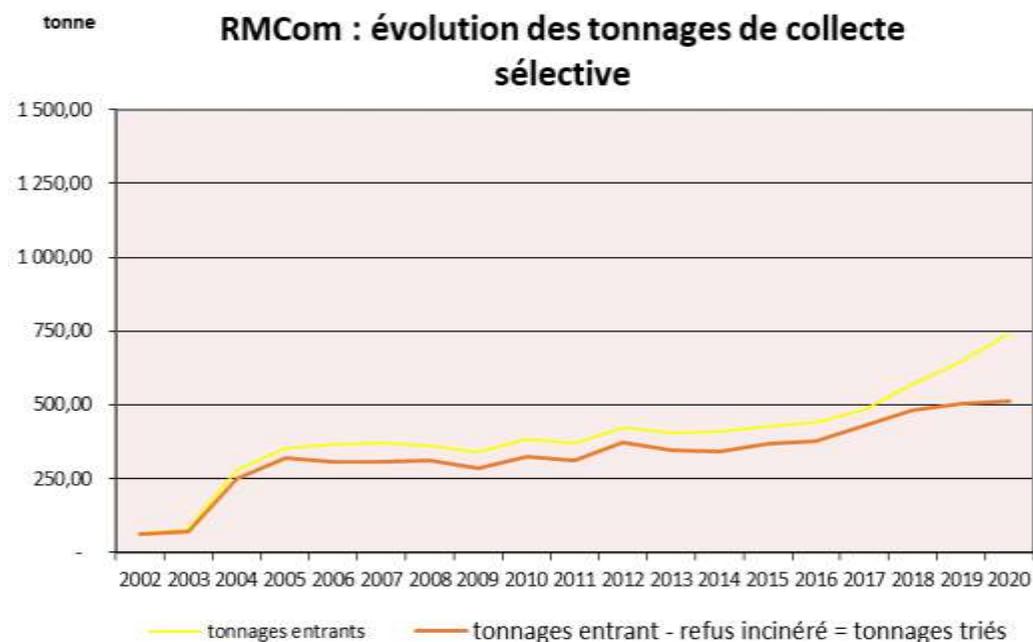
Depuis l'extension des consignes de tri des emballages plastiques, une partie des plastiques triés ne sont pas valorisés sous forme matière et sont comptés en indésirables (7%).

Les tonnes produites collectées, valorisables (collecte entrante moins refus réellement incinérés) représentent 515 tonnes.

Une performance nette de 21 kg/habitant INSEE SINOE/an et de 18 kg/habitant DGF/an.

Les tonnages triés ont doublé par rapport à 2010 et la performance par habitant augmente de 75% sur la même période. Mais ceci s'accompagne d'une augmentation des indésirables présents à retraiter.

La collecte sélective est acheminée par le véhicule de collecte au centre de tri. Le centre de tri désigné par le Sittom-mi de 2017 à 2021 est le centre de tri Kerval à Ploufragan.



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : DESSERTE ET COLLECTE DU PAPIER

Desserte en points d'apport volontaire :

Collecte par un prestataire, livraison directe au repreneur à Naizin pour valorisation.

68 colonnes installées dans les communes : 1 colonne pour 349 habitants INSEE SINOE ou 1 colonne pour 411 habitants DGF.

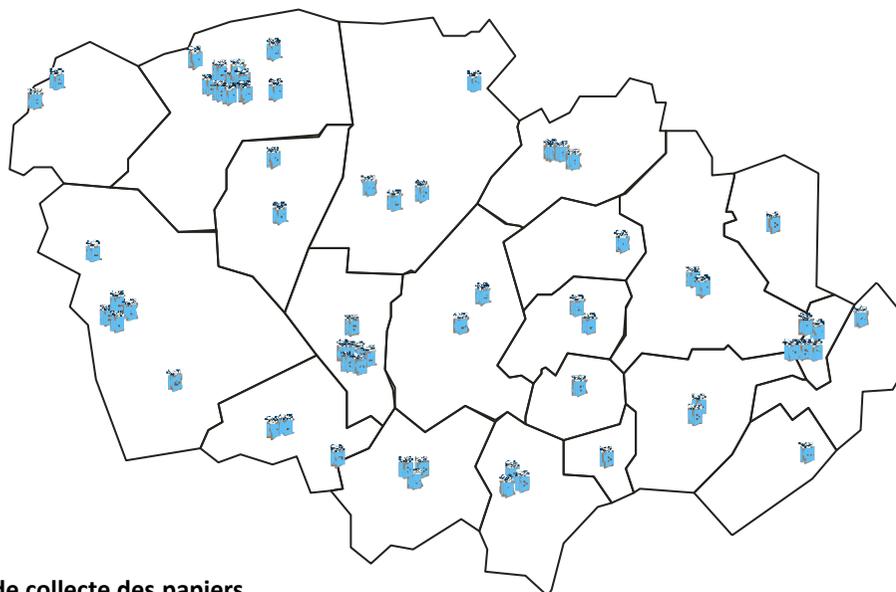
Fréquence de collecte variable par point d'apport selon la productivité du site et la saison : 671 levées (en légère hausse).

6623 km et 187 heures de collecte, taux moyen de remplissage des colonnes : 59%. Le papier est collecté régulièrement pour éviter l'humidité nuisible à la qualité.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Du fait du mode de collecte, potentiellement toute personne ménage ou non ménage a accès à un point d'apport.

Collecte séparative : le papier



Carte d'implantation des points de collecte des papiers

INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : TONNAGES DU PAPIER

Papier : journaux, magazines, revues, enveloppes non tramées, papiers de bureaux et autres papiers.

367.33 tonnes, en baisse. 17 collectes associatives sont identifiées. Les tonnages ne sont pas tous connus (regroupement avec des associations hors territoire, non communication des données, ...). En 2020, 16 tonnes collectées par des associations du territoire de RMCom sont déclarées par Cellaouate.

Total de collecte connu : 383.56 tonnes

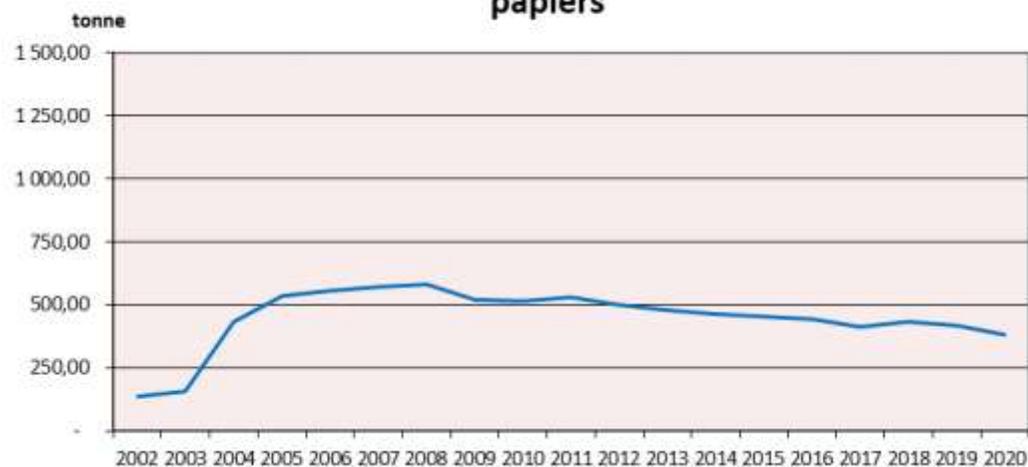
Pas d'observation à la livraison.

Une performance de 16 kg/habitant INSEE SINOE/an et 14 kg/habitant DGF/an.

La baisse des tonnages collectés par la collectivité se poursuit : -26 % comparé à 2010.

Le papier est livré directement en fin de collecte au repreneur (proximité du collecteur).

RMCom : évolution des tonnages de collecte des papiers



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : DESSERTE ET COLLECTE DU VERRE

Desserte en points d'apport volontaire.

Collecte par un prestataire, stockage dans un silo de RCom au Fauët.

82 colonnes installées dans les communes : 1 colonne pour 296 habitants INSEE SINOE ou 1 colonne pour 340 habitants DGF

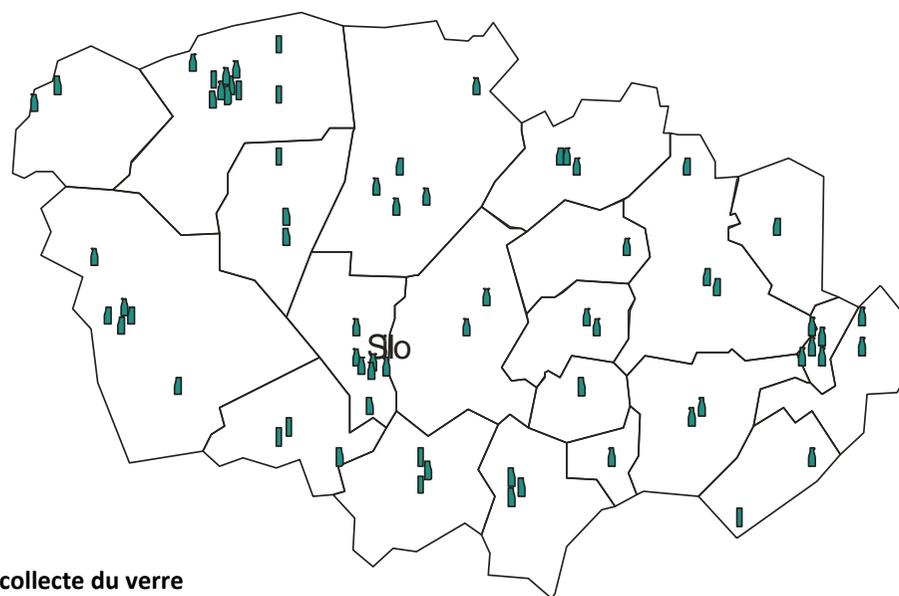
Fréquence de collecte variable par point d'apport selon la productivité du site et la saison : 1954 levées (en hausse).

13 105 km et 472 heures de collecte, taux moyen de remplissage des colonnes : 57%.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Du fait du mode de collecte, potentiellement toute personne ménage ou non ménage a accès à un point d'apport.

Collecte séparative : le verre



Carte d'implantation des points de collecte du verre

INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : TONNAGES DU VERRE

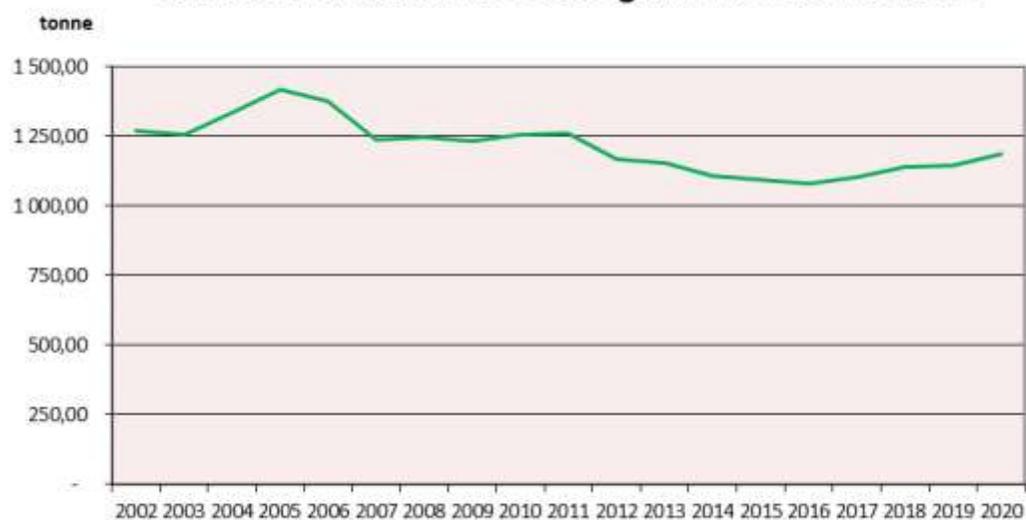
Verre : flaconnages ménagers (bouteilles, pots...).
1184.33 tonnes, remontée régulière depuis 2017.

Une performance de 49 kg/habitant INSEE SINOE/an et de 42 kg/habitant DGF/an.

La baisse des tonnages est de -5.6 % en comparaison de 2010.

Le verre est vidé dans un silo de la collectivité au Fauët. Il est rechargé en semi-remorques pour expédition au repreneur hors région : 41 rechargements durant l'année.

RMCom : évolution des tonnages de collecte du verre



INDICATEURS TECHNIQUES – COLLECTE ASSOCIATIVE - TEXTILES

Retritex a disposé depuis plusieurs années 15 conteneurs de collecte des textiles dans 12 communes couvrant environ 76% de la population de RMCom (au vu des communes équipées). La Croix Rouge effectue différentes collectes et a disposé des conteneurs à Gourin, Guémené/Scorff et Le Faouët.

Le total de textile collecté pour valorisation sur le territoire de RMCom par ces associations est de 35 tonnes par une association et de 37 tonnes par l'autre.

Les textiles sont réutilisés ou transformés pour la fabrication de chiffons ou d'isolants et éventuellement valorisés sous forme énergétique.



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE ORDURES MENAGERES : PRECOLLECTE ET DESSERTE

Conteneurisation systématique.

Desserte en bacs de regroupement :

Toutes les zones rurales et 18 des 21 bourgs.

Environ 2400 bacs 660 l, collectifs.

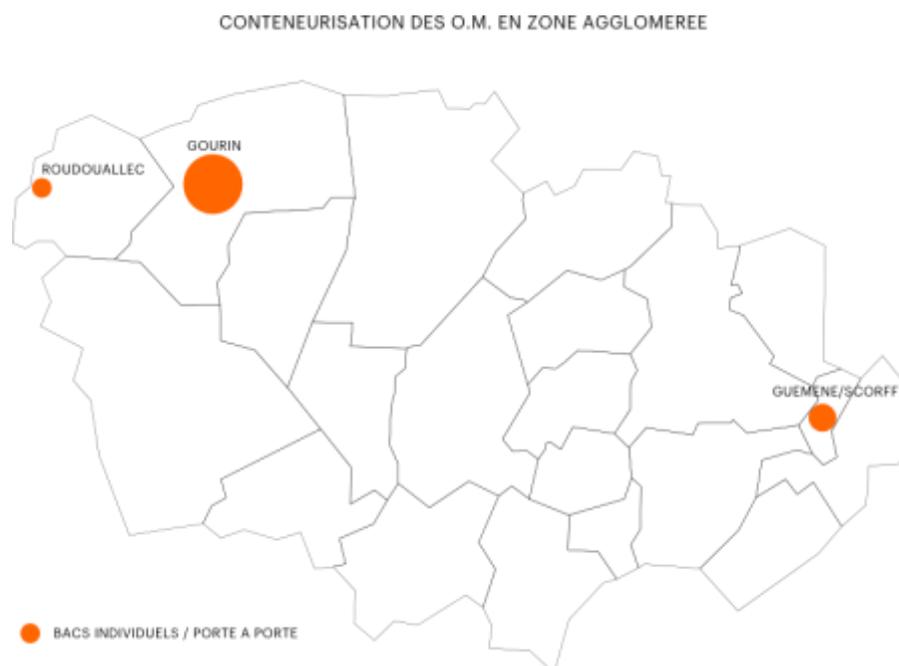
Desserte en bacs individuels :

Maintien dans les zones agglomérées antérieurement dotées :

(Gourin et Roudouallec).

Zone patrimoniale de Guéméné/Scorff

Environ 1900 bacs individuels.



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE ORDURES MENAGERES : COLLECTE

Moyens de collecte :

1 base de collecte au Faouët.

4 véhicules de collecte :

3 bennes de collecte latérale et 3 agents.

1 benne arrière et 3 agents.

124 766 km et 10 816 h de collecte et transfert OMR.

Kilométrage en hausse du fait d'une benne non déposable en plus.



Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Du fait du mode de collecte, potentiellement toute personne, ménage ou non ménage, a accès à un point de collecte en bac de regroupement.

Environ 145 non ménages disposent de bacs dédiés (du bac individuel au site équipé de 24 bacs 660 l 4 roues).

En fin de collecte, 2 modalités existent pour le transfert des déchets au centre de traitement : dépose de caissons amovibles repris par le transporteur désigné par le syndicat de traitement ou transport direct par la collectivité jusqu'à l'incinérateur.

Un projet de station de transfert des ordures ménagères et de la collecte sélective est à l'étude par le Sittom-mi.

INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE ORDURES MENAGERES : FREQUENCE DE COLLECTE

Fréquence de collecte des déchets résiduels auprès des ménages :

20 communes en C1 (1 fois par semaine), environ 94% de la population.

1 commune en C2 (2 fois par semaine) dans la zone agglomérée du Faouët, environ 6% de la population.

Fréquence de collecte auprès des «gros producteurs» :

La collecte des gros producteurs est réalisée lors de la collecte des ménages.

Les circuits ne sont pas distincts.

Il s'agit d'entreprises, d'établissements publics, de certains points recyclage :

Collecte 1 fois par semaine (C1) à exceptionnellement 2 fois par jour (C10).

Majoritairement 2 fois par semaine (C2) quand cela existe.

Fréquence de collecte suivant la saisonnalité :

Pas de modification générale de fréquence de collecte.

Les mesures alternatives sont :

Modification des circuits de collecte (ponctuellement collecte en C2).

Conteneurisation supplémentaire temporaire.

Limite de service auprès des producteurs de déchets assimilés :

La collectivité n'a pas défini la notion de déchets assimilés aux déchets ménagers pris en charge par le service.

La collectivité n'a pas défini de tonnage ou volume hebdomadaire maximal au-delà duquel un producteur de déchets non ménagers ne peut pas être collecté.

INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : TONNAGES DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Déchets résiduels

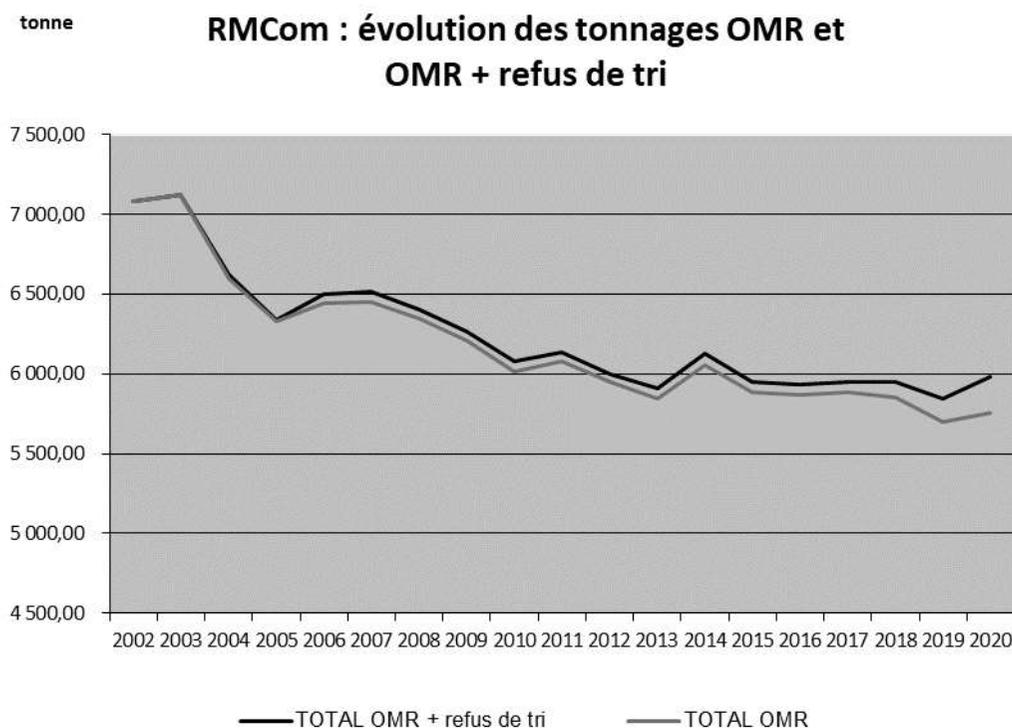
Collecte OMR :	5755.54 tonnes, 2569 tonnes transportées par RMcom, 3186 transportées par le Sittom-mi.
Refus de tri réellement incinérés :	226.2 tonnes.
Total :	5981.74 tonnes.

Les tonnages collectés sont en augmentation. Ceci peut être un effet du premier confinement lors de la fermeture temporaire des déchèteries. La production moyenne est de 237 kg/habitant INSEE SINOE/an et de 206 kg/habitant DGF/an.

La réintégration des refus de tri dans les tonnages OMR fait passer la production moyenne OMR totale à 246 kg/habitant INSEE SINOE/an et de 214 kg/habitant DGF/an.

Baisse des tonnages de 2% par rapport à 2010 ; mais hausse des tonnages par habitant de 8% : les tonnages diminuent moins vite que la population.

La collecte des OMR est livrée directement en fin de collecte à l'incinérateur lors de collecte en benne arrière. Les caissons de bennes amovibles sont déposés et repris par un transporteur du syndicat de traitement.



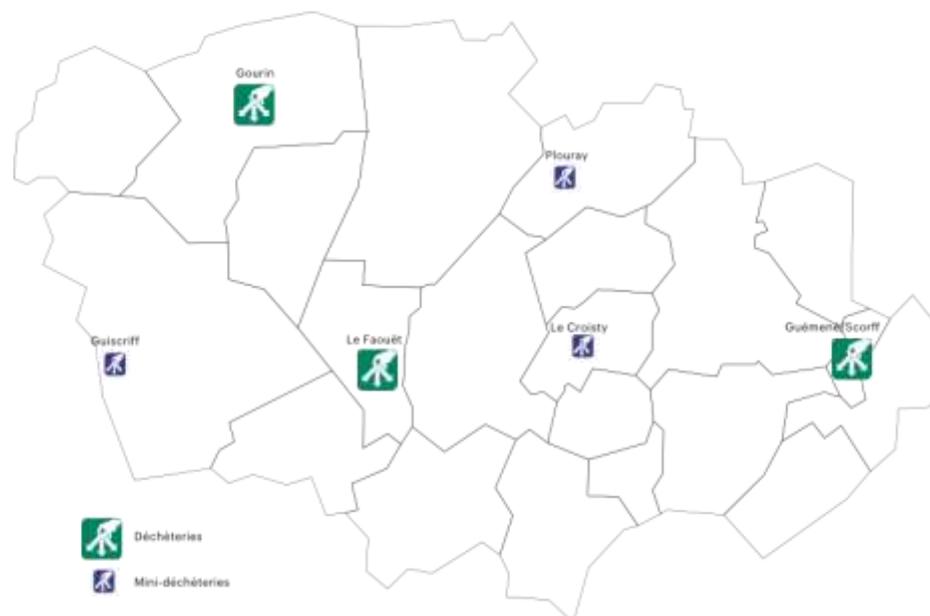
INDICATEURS TECHNIQUES - DECHETERIES : ACTIVITE

Six déchèteries :

- 3 déchèteries principales : Gourin, Guémené/Scorff et Le Faouët : 83 692 km et 7811 heures pour les rotations des 5 principaux flux, les DDS et le gardiennage
- 3 éco-stations (mini-déchèteries) : Le Croisty, Guiscriff, Plouray : 21 532 km et 1450 h pour les rotations des principaux flux et le gardiennage

Une partie des prestations de transport est faite en remorque pour limiter le transport.

INSTALLATIONS DU SERVICE DECHETS MENAGERS DE RMCOM



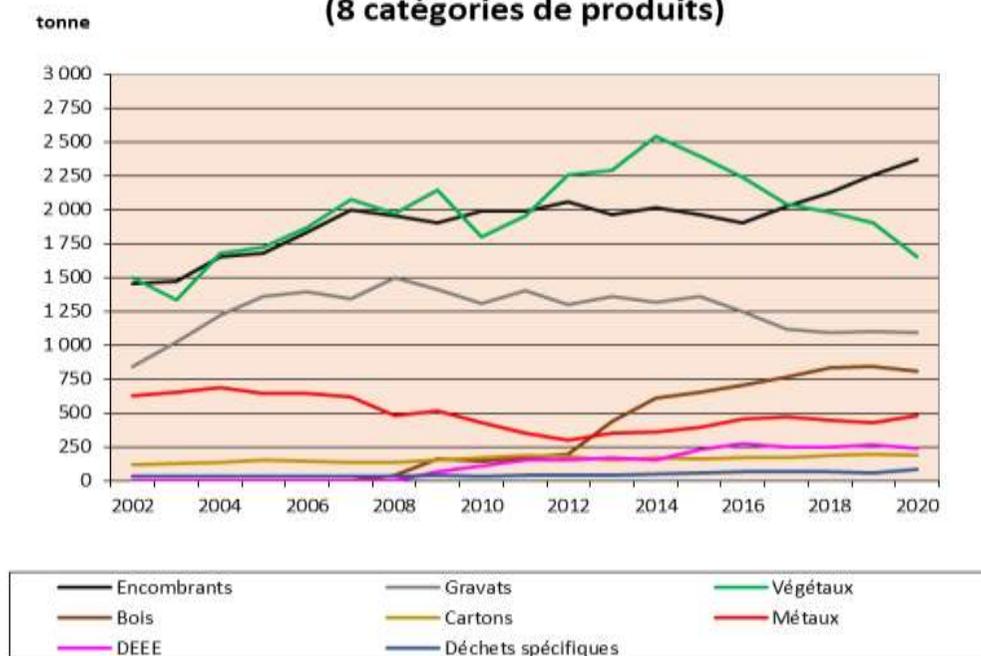
INDICATEURS TECHNIQUES - DECHETERIES : EVOLUTION DES TONNAGES

Produits de déchèteries durant l'année :

Encombrants :	2368 tonnes	98 kg/hbt SINOE, 84 kg/hbt DGF	Cartons :	183 tonnes	08 kg/hbt SINOE, 07 kg/hbt DGF.
Végétaux :	1649 tonnes	68 kg/hbt SINOE, 59 kg/hbt DGF	DDS	64 tonnes.	} 3.5 kg/hbt SINOE, 3 kg/hbt DGF.
Gravats :	1088 tonnes	45 kg/hbt SINOE, 39 kg/hbt DGF	huiles moteurs	13.5 tonnes	
Bois AB :	809 tonnes	33 kg/hbt SINOE, 30 kg/hbt DGF	Polystyrène	4.55 tonnes	
Métaux :	4476 tonnes	20 kg/hbt SINOE, 17 kg/hbt DGF	Piles	2.35 tonnes.	
DEEE :	236 tonnes	10 kg/hbt SINOE, 08 kg/hbt DGF	Lampes et néons	1.27 tonnes.	
			Plastiques souples	non pesé	
			Cartouches d'imprimantes	0.15 tonnes	

Même s'ils sont présents, papier, verre, emballages légers en sacs, textiles et objets réutilisables ne sont pas comptabilisés en flux de déchèteries. 6895 tonnes collectées, soit une baisse de 2% essentiellement végétaux et gravats qui masque une hausse constante des encombrants et des DDS. La production est de 284 kg/habitant INSEE SINOE/an et 247 kg/habitant DGF/an. Les tonnages ont augmenté de 16% par rapport à 2010

**RMCom : évolution des tonnages des déchèteries
(8 catégories de produits)**

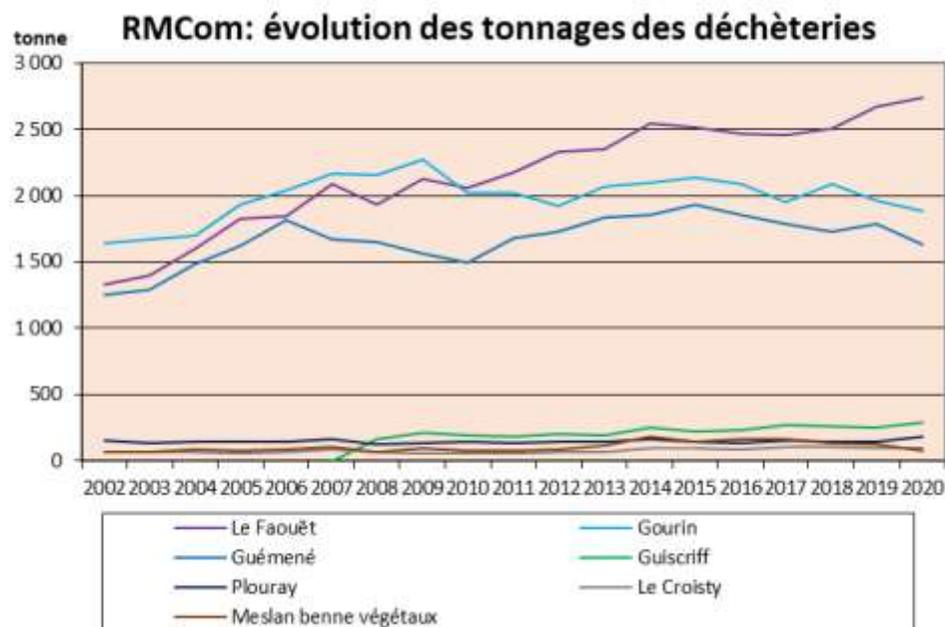


INDICATEURS TECHNIQUES - DECHETERIES : EVOLUTION DES TONNAGES PAR SITE

Tonnages cumulés : nombre de catégories selon règlement intérieur des déchèteries.

☒ Le Faouët :	2 738 tonnes + 72 t de végétaux de Meslan.
☒ Gourin :	1 887 tonnes.
☒ Guémené/Scorff :	1 634 tonnes.
☒ Guiscriff :	285 tonnes.
☒ Plouray :	181 tonnes.
☒ Le Croisty :	99 tonnes.

Même modérée, la hausse des tonnages se poursuit. Deux déchèteries connaissent une augmentation notable des tonnages par rapport à 2010 : Le Faouët +30% et Guémené/Scorff : +20%.



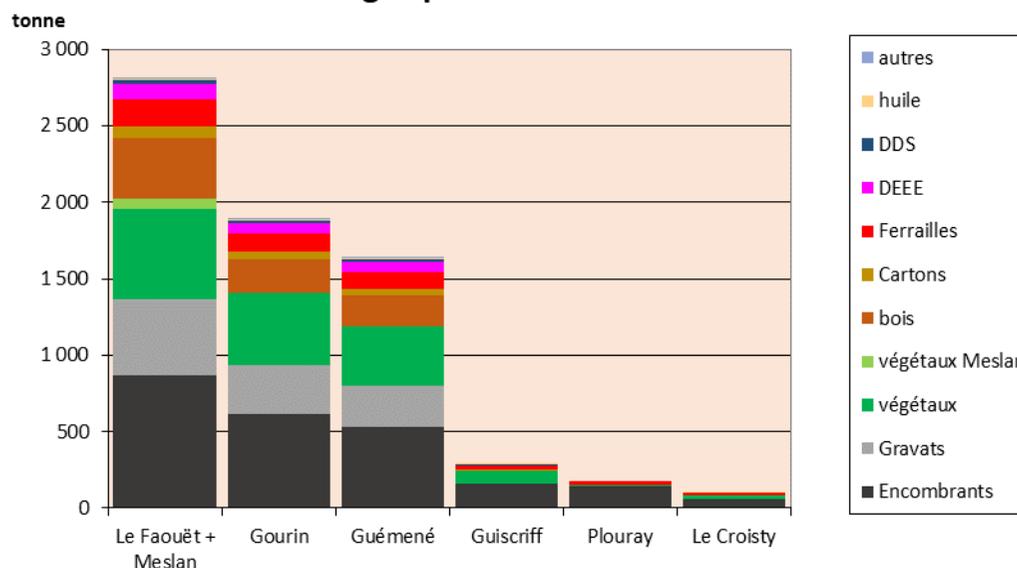
INDICATEURS TECHNIQUES – DECHETERIES : DETAIL DES TONNAGES PAR SITE

La déchèterie la plus productive est celle du Faouët, pour tous les produits, notamment les encombrants.

2020 tonnages	Encombrants	végétaux	gravats	bois	cartons	métaux	DEEE	Néons	PSE	Déchets chimiques	huiles	piles	Total
Le Faouët	865,42	590,80	498,60	393,38	77,72	171,20	106,11	0,58	2,43	26,00	3,69	1,29	2 809,14
Gourin	612,94	471,60	320,00	218,54	54,44	121,40	61,87	0,32	1,17	18,61	5,58	0,46	1 887,02
Guémené/Scorff	527,08	393,78	269,32	197,22	42,58	115,78	67,88	0,37	0,95	15,86	2,34	0,59	1 633,75
Guiscriff	161,40	84,44			8,42	27,22				3,53	0,90		285,91
Plouray	142,64	6,78				30,90							180,32
Le Croisty	58,44	29,32				9,66					0,99		98,41
Meslan		71,86											71,86
Total	2 367,92	1648,58	1 087,92	809,14	183,16	476,16	235,86	1,27	4,55	64,00	13,50	2,35	6 894,55

Le taux de valorisation des produits de déchèteries est de 52% (41% suivant les modalités de l'ORDB pour les déchèteries et 18% en éco-stations).

Tonnages par déchèteries



INDICATEURS TECHNIQUES - DECHETERIES : FREQUENTATION

Une visite est le passage d'un usager dans une déchèterie. Le comptage des fréquentations est manuel.

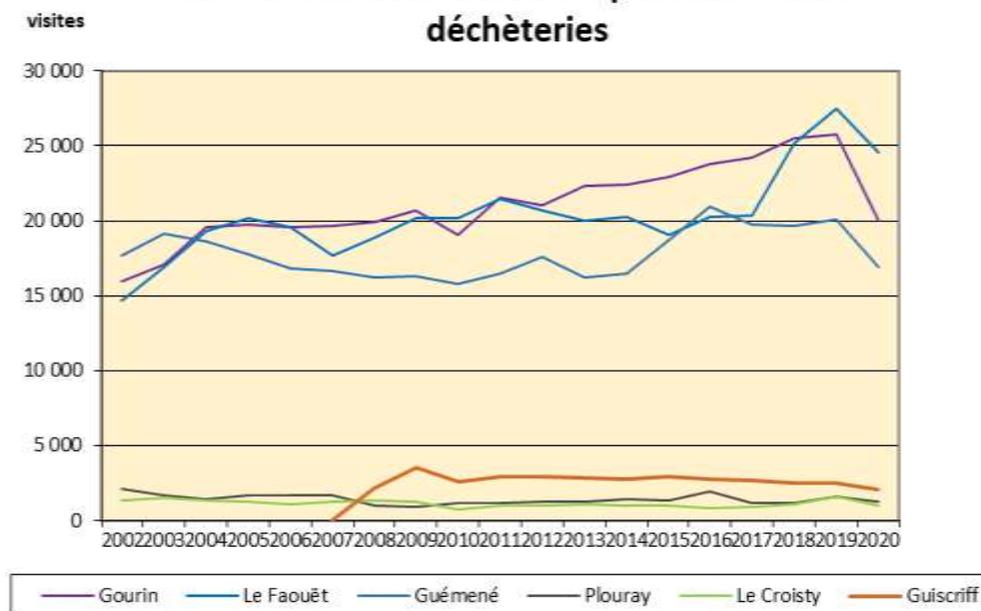
79 020 visites ont été comptées, correspondant à 2.7 visites/habitant INSEE/an ou 2.4 visites/habitant DGF/an. La baisse globale des visites est liée à la période de fermeture pendant le printemps pour cause de mesures sanitaires liées au COVID.

Site	heures annuelles d'ouverture	visites comptées	% du total des visites	nombre moyen annuel de passage par heure d'ouverture.
Le Fauët :	1352 heures d'ouverture	24 543 visites.	37% de visites	18 visites par heure d'ouverture.
Gourin :	1352 heures d'ouverture	19 966 visites.	30% de visites	15 visites par heure d'ouverture.
Guémené :	1352 heures d'ouverture	16 877 visites.	26% de visites	12 visites par heure d'ouverture.
Guiscriff :	364 heures d'ouverture	2 102 visites.	3% de visites	6 visites par heure d'ouverture.
Plouray :	364 heures d'ouverture	1 234 visites.	2% de visites	3 visites par heure d'ouverture.
Le Croisty :	156 heures d'ouverture	1 012 visites.	2% de visites	6 visites par heure d'ouverture.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Dans les 3 déchèteries principales, sur base déclarative, 2.2% des visites sont des entreprises et 0.8% des établissements publics.

RMCom : évolution des fréquentations des déchèteries



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : EVOLUTION DES FLUX PAR MODE DE COLLECTE

Les tonnages de déchets ménagers et assimilés collectés sont de 14 960 tonnes et stables par rapport à l'an passé. Cependant du fait de la baisse de population le ratio par habitant augmente : 616kg par habitant INSEE/SINOE et par an ou 536 kg par habitant DGF et par an. Les tonnages de prévention liés à Récup'R et aux textiles, faisant l'objet d'un réemploi, ne sont pas comptés.

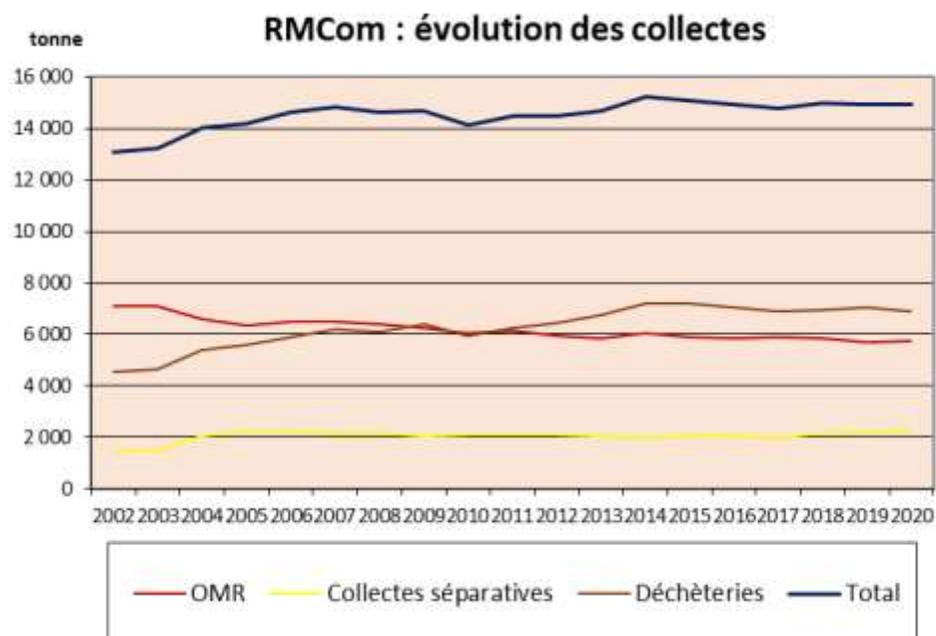
Les tonnages OMR sont stables.

Les collectes séparatives (emballages, papiers, verre) augmentent, avec un effet d'entraînement de l'extension des consignes de tri des emballages plastiques sur les autres matériaux. Les tonnages en déchèteries baissent avec une hausse régulière du tout-venant et une baisse des végétaux et des gravats.

Depuis 2010, la hausse des tonnages des déchets ménagers et assimilés est de 5.8%. La production par habitant INSEE SINOE est de 616 kg et de 536 kg/habitant DGF.

INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : DISTINCTION PAR ORIGINE DES DECHETS

Etant collectés en mélange, les déchets des ménages ne sont pas distingués des déchets assimilés des non ménages.



INDICATEURS TECHNIQUES – TRAITEMENT : EMBALLAGES LEGERS : QUALITE DE TRI

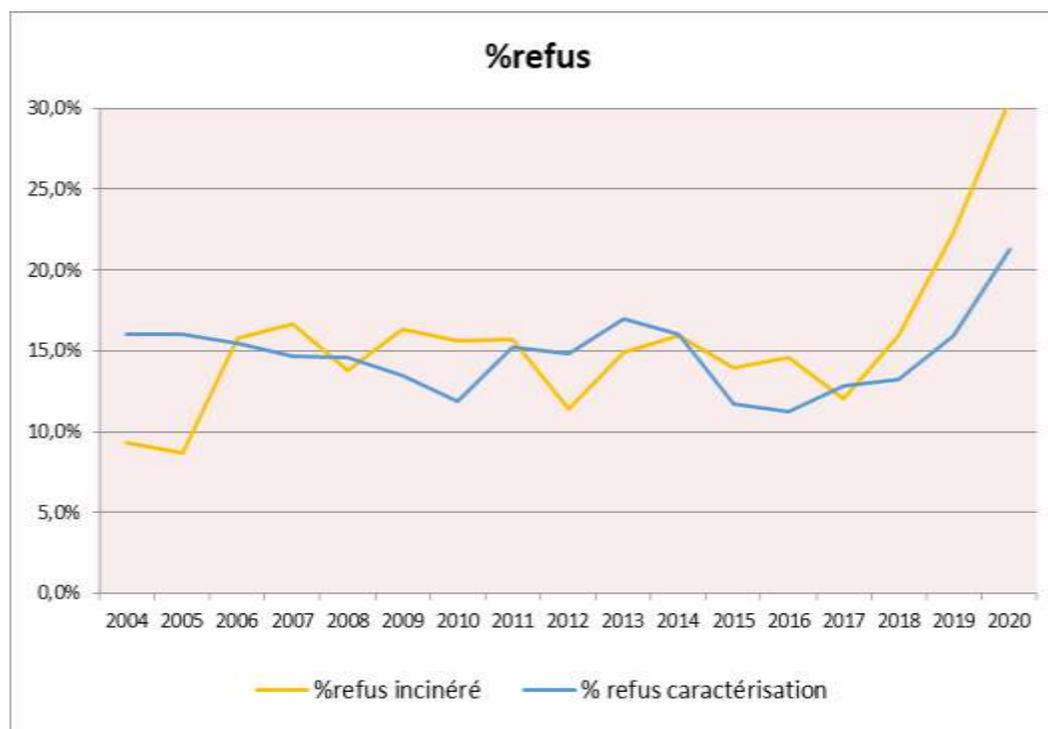
La collecte en sac dans les aires grillagées permet de matérialiser et de délimiter la zone de dépôt. Elle permet au personnel de collecte de faire un pré-tri des sacs en remettant les sacs contenant trop d'erreurs de tri, les sacs d'ordures ménagères, dans les conteneurs OMR.

Les produits retenus à la collecte sélective sont expédiés au centre de tri où les emballages sont triés par matière valorisables. L'ensemble des produits y compris les non valorisables sont caractérisés par échantillonnage une fois par mois. Les tonnages réels issus du tri sur la chaîne du centre de tri expédiés à l'incinération permettent de connaître le taux effectif de refus de tri de l'année.

La collectivité applique l'extension des consignes de tri lors du pré-tri depuis 2012 sans avoir communiqué à ce sujet. Jusqu'à 2018, les tonnages progressent régulièrement sans que le taux de refus n'ait significativement varié, ce qui peut être dû à un pré-tri rigoureux par les agents.

Avec l'extension des consignes de tri en 2018, une part des refus sont des refus ambigus. Ce sont des emballages à trier mais sans valorisation matière et donc passés en refus destinées à l'incinération. Ces refus ambigus représentent 7% de la collecte entrante en 2020.

Avec l'extension des consignes de tri, la part de refus augmente beaucoup, la collecte est sale et contient d'autres objets que des emballages, avec des taux de refus moyen dépassant 20%. Durant l'année 226 tonnes soit 30% des tonnages triés sont des refus orientés vers l'incinération.



INDICATEURS TECHNIQUES – TRAITEMENT : EMBALLAGES LEGERS : PERFORMANCES DE VALORISATION

Les tonnages apportés en 2020 représentent 741 tonnes. Le stock de produits restant fin 2019 était de 265 tonnes, soit un total de 864 tonnes provenant de RMcom présents en centre de tri.

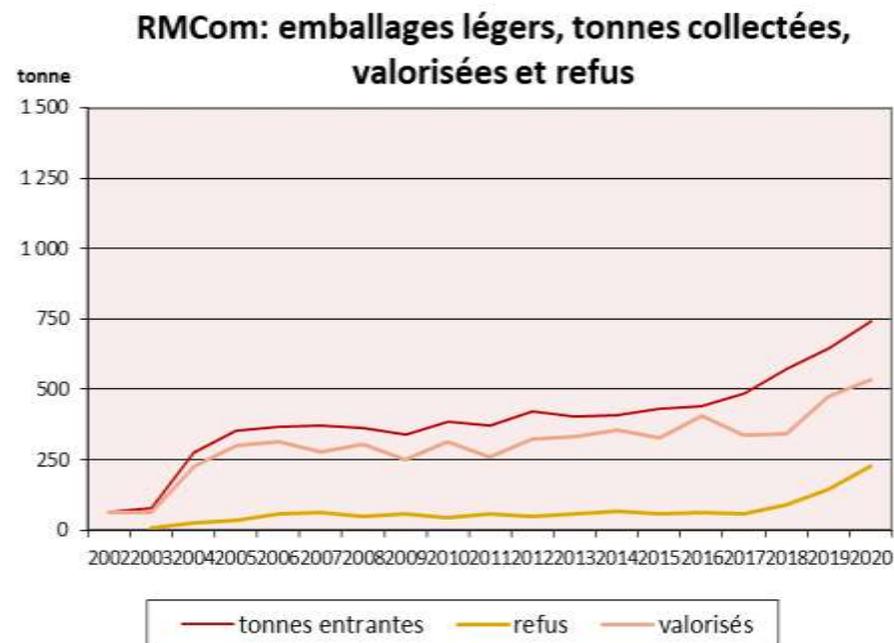
La fraction valorisée est de 536 tonnes, c'est-à-dire issue de la collecte des sacs jaunes et expédiée aux filières de valorisation matière. Ce tonnage est important car il conditionne les soutiens de l'éco-organisme CITEO.

Elle est composée de la façon suivante :

- Les plastiques : 194 tonnes et 36% des produits valorisés
- Les métaux : 37 tonnes et 7% des produits valorisés
- Les fibreux : cartons, briques, éventuels journaux revues magazines (JRM) présents : 305 tonnes et 57%.

Les refus de tri expédiés sont de 226 tonnes, soit un total de 762 tonnes traitée.

Le stock de produits valorisables et de refus de tri restant fin 2020 est de 203 tonnes et représente environ 27% des tonnages entrants de l'année.



INDICATEURS TECHNIQUES - TRAITEMENT : TYPE ET LIEUX DE TRAITEMENT PAR FLUX DE DECHETS

Ordures ménagères résiduelles :

Incineration aux incinérateurs de Pontivy (SITTOM-MI) et Carhaix (SIRCOB), valorisation vapeur ou électricité, recyclage des mâchefers. Le rapport annuel du SITTOM-MI, à sa publication, peut être consulté sur le site internet www.sittommi.fr.

Collectes séparatives :

Valorisation matière des emballages auprès des filières retenues par le SITTOM-MI, hors région.

Les collectes sont triées au centre de tri de KERVAL à Ploufragan.

Valorisation matière locale des papiers (ECOFEUTRE à Naizin).

Préparation de CSR en vue d'une valorisation énergétique des refus de tri sur l'unité de KERVAL à Ploufragan.

Déchèteries :

Enfouissement des gravats sans valorisation en ISDI (GUYOT à Saint Goazec).

Enfouissement des encombrants sans valorisation en ISDND (SITA OUEST à Gueltas).

Compostage des déchets verts (GEVAL à Hennebont).

Valorisation matière après mise en balle du carton (VEOLIA à Kervignac).

Valorisation matière des métaux (ROMI à Quimper, regroupement pour broyage).

Valorisation matière du bois (GUYOT à Kervignac, regroupement).

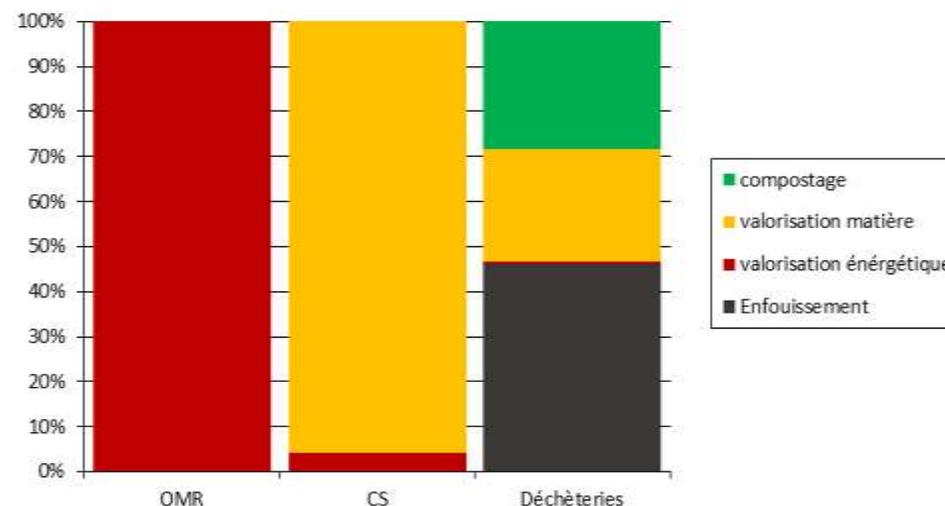
Valorisation matière pour l'essentiel des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : Filières Ecosystèmes

Valorisation énergétique pour la majeure partie des déchets diffus spécifiques (DDS) via TRIADIS à saint Jacques de la Lande

Régénération des huiles via le collecteur Asthrul.

Valorisation matière pour l'essentiel des petits flux : piles (COREPILE), lampes et néons (RECCYLUM/Ecosystèmes), cartouches d'encre (LVL), PSE (KNAUFF).

RMCom : type de traitement par flux de déchets



INDICATEURS TECHNIQUES - TRAITEMENT : EVOLUTION DES FILIERES DE TRAITEMENT

Evolution 2020 :

37 % de valorisation matière : recyclage et compostage : 5458 tonnes.

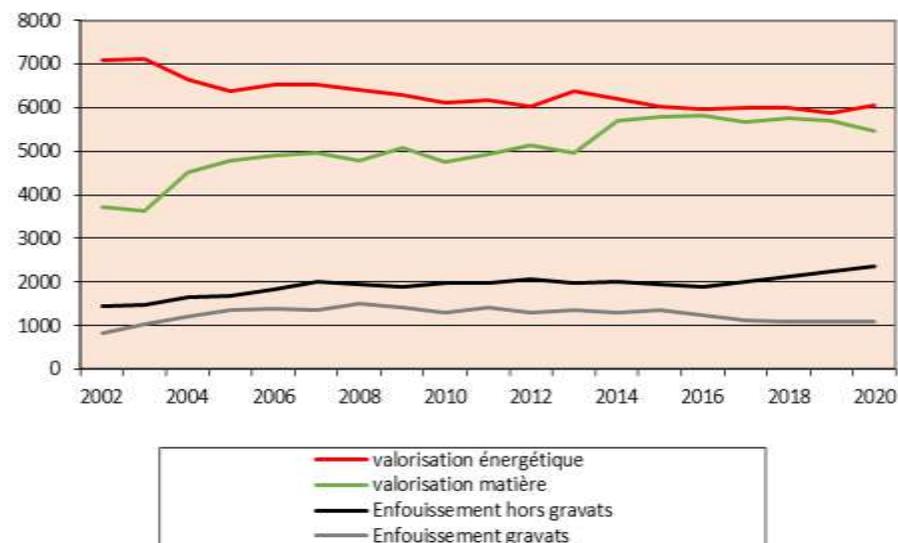
40 % de valorisation énergétique : 6046 tonnes.

23 % d'enfouissement (gravats inclus) : 3456 tonnes.

La valorisation matière diminue du fait de moindres apports de végétaux et de la hausse des apports d'encombrants. La valorisation énergétique augmente du fait des refus de tri. 77 % des déchets collectés connaissent une forme de valorisation.

Depuis 2010, la quantité de déchets non dangereux hors inertes admis en installation de stockage ne cesse de progresser et a augmenté de 379 tonnes (19%)

RM Com: évolution entre filières de traitement



INDICATEURS TECHNIQUES - TRAITEMENT : SYNTHÈSES - REPARTITION PAR FILIERES DE TRAITEMENT



COLLECTE : 14 959 t
 616 kg/hbt INSEESINOE/an
 536 kg/hbt DGF/an
 Variation des ratio / année précédente
 Répartition de l'année

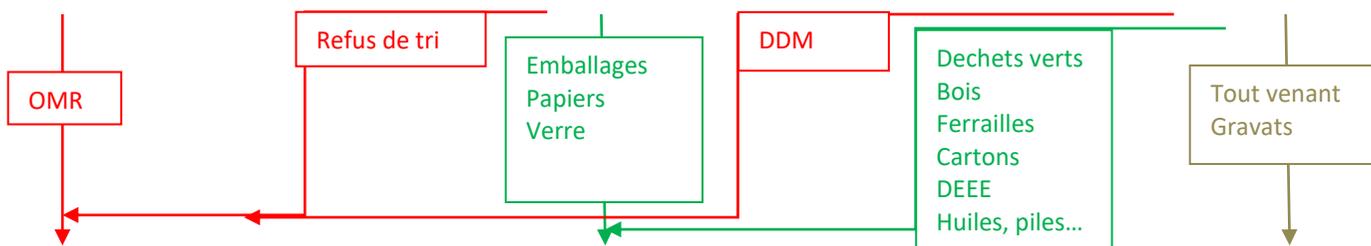
OM : 5 756 t
 237 kg/hbt INSEE SINOE/an
 206 kg/hbt DGF/an
 (légère hausse)
 39% des déchets



COLLECTES SEPARATIVES : 2 309 t
 95 kg/hbt INSEE SINOE/an
 83 kg/hbt DGF/an
 (légère hausse)
 15% des déchets



DECHETERIES : 6 895 t
 284 kg/hbt INSEE SINOE/an
 247 kg/hbt DGF/an
 (légère baisse)
 46% des déchets

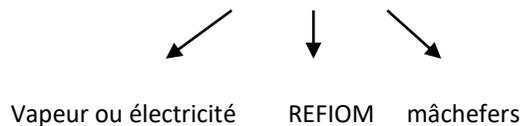


TRAITEMENT : 14 959 t
 616 kg/hbt INSEE/an
 536 kg/hbt DGF/an
 Variation des ratio / année précédente
 Répartition de l'année

Valorisation énergétique : 6 046 t
 249 kg/hbt INSEE SINOE/an
 217 kg/hbt DGF/an
 hausse
 40% des déchets

Valorisation matière : 5 458 t
 225 kg/hbt INSEE SINOE/an
 195 kg/hbt DGF/an
 baisse
 37% des déchets

Enfouissement : 3 456 t
 142 kg/hbt INSEE SINOE/an
 124 kg/hbt DGF/an
 hausse
 23% des déchets



POSITION DE LA COLLECTIVITE : PERFORMANCE MOYENNE PAR HABITANT DGF (KG/AN)

Année	RMCom 2010	RMCom 2020	Sittom-mi 2020	objectif PDND pour 2019
Population DGF (habitants)	29 623	27 915		
Déchets ménagers et assimilés (tonnes)	14 173	14 959		
Performance moyenne par habitant DGF (kg/an) par flux de déchets (tonnes entrantes)				
Ordures ménagères	205	206	168	173-183 kg /an/habitant DGF
Verre	42	42	50	46-47 kg /an/ habitant DGF
Propre et sec (sacs jaunes et papier)	28	41	53	48-54 kg /an/ habitant DGF
Déchèteries hors gravats	157	208		187 kg /an/ habitant DGF
Gravats	44	39		67 kg /an/ habitant DGF
Total	477	536		538 kg /an/ habitant DGF

La collectivité a des tonnages globaux relativement stables mais la production par habitant GFD et INSEE SINOE croît.

La répartition par flux diverge des objectifs :

- Collecte d'ordures ménagères résiduelles plus élevée que les objectifs, la plus élevée du Sittom-mi
- Collecte sélective (verre, papier, sacs jaunes) inférieure aux objectifs malgré une forte hausse depuis l'extension des consignes de tri.
- Flux de déchèteries hors gravats supérieurs aux objectifs du plan avec une hausse continue des tonnages d'encombrants non valorisés et une baisse des végétaux depuis 2015.

Avec l'extension des consignes de tri des plastiques mise en place depuis 2 ans, les performances de la collecte sélective des emballages a progressé sans que cela se traduise par une baisse des ordures ménagères résiduelles.

Les actions de prévention contribuent à la diminution des OMR et des apports en déchèteries, notamment les biodéchets : restes alimentaires et végétaux, bien que l'impact soit difficilement quantifiable.

Les plus fortes progressions sont en déchèteries sans baisse correspondante dans les flux de collecte. L'augmentation constante des encombrants non valorisés depuis 2016 est préoccupante, à mettre en parallèle avec les conditions de plus en plus stricte sur la qualité des produits valorisables et la création de nouvelles filières de valorisation.

La gestion des professionnels n'est pas du tout prise en compte, en terme de gestion ou de réduction des déchets.

INDICATEURS FINANCIERS : MODALITE D'EXPLOITATION DU SERVICE

Marchés de prestations : 806 392 € : 32% des dépenses.

☑Exploitation, transport, traitement des déchèteries et éco-stations.

☑Collecte du verre et du papier.

Contribution au Sittom-mi : 699 237 € : 27% des dépenses.

☑Incinération des déchets résiduels et refus de tri.

☑Transport et tri des emballages légers.

Régie : 888 597 € hors amortissement, 1 047 406 € amortissements compris : 41 % des dépenses

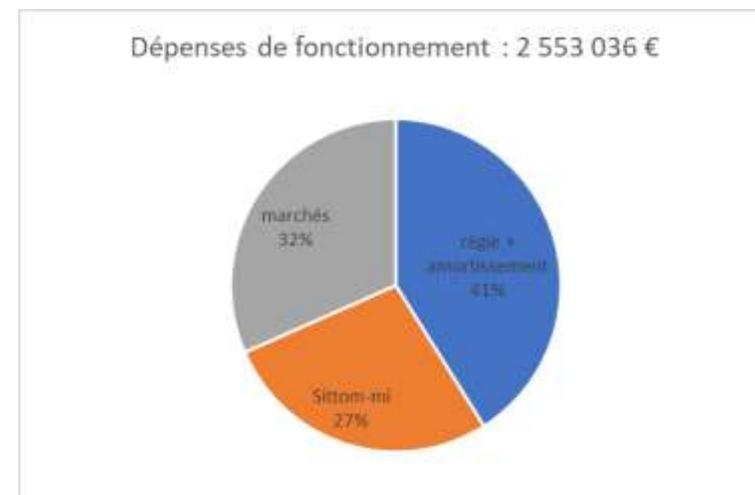
Collecte et transfert pour part des ordures ménagères résiduelles.

Collecte sélective et transfert des emballages légers.

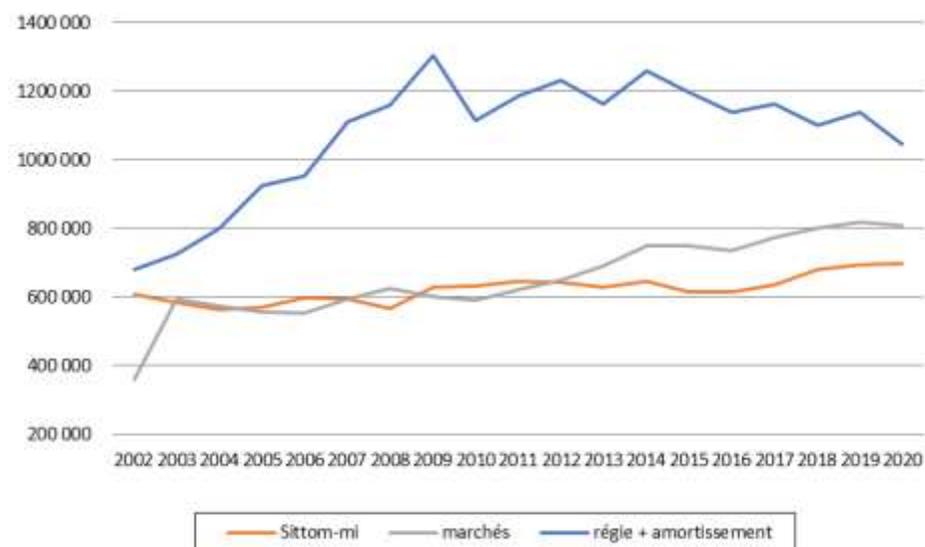
Services communs, communication et prévention des déchets.

Prise en charge et gardiennage des mini-déchèteries.

Amortissements des matériels et installations



Evolution des dépenses de fonctionnement



INDICATEURS FINANCIERS : LES MONTANTS DE PRESTATIONS PAR DES ENTREPRISES EN 2020

(avec rattachements et contre passation)

Collecte du verre et du papier :	47 449 € TTC
Haut de quai de déchèterie et prise en charge éco-stations :	157 629 € TTC
Transport des déchèteries et éco-stations :	224 254 € TTC
Traitement des produits de déchèteries et éco-stations :	307 189 € TTC
Traitement des DDS et huiles :	58 105 € TTC

INDICATEURS FINANCIERS : LES MONTANTS DE PRESTATIONS PAR LE SYNDICAT DE TRAITEMENT EN 2020

(avec rattachements et contre passation)

Traitement des ordures ménagères :	500 997 € TTC
Tri de la collecte sélective (11mois) :	196 946 € TTC

INDICATEURS FINANCIERS : REPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE LA REGIE DECHETS

(avec rattachements et contre passation)

	Coût 2020 approché (€TTC)
-Personnel du service et des éco-stations (salaires et autres charges)	566 819 €
-Véhicules (fonctionnement et amortissement)	317 073 €
-Autres charges techniques (fonctionnement et amortissement) : frais de structure du service, locaux, déchèteries, sacs jaunes ...	163 513 €

Amortissement des biens

- Le centre technique déchets ménagers est amorti sur 20 ans : 71 259 €.
- Les contenants de collecte (bacs, colonnes, cagettes) et des divers équipements de déchèteries (caissons de mini-déchèteries, abris à polystyrènes, cages de tri, collecteur à huiles minérales usagées, conteneurs pour les DEEE, les DDS et la recyclerie, les gardes-corps, la signalétique, le mobilier, divers matériels, ...) sont amortis sur 5 ans : 27 590 €.
- Les véhicules sont amortis 7 ans puis durant 5 ans à partir de 2012 puis 7 ans à partir de 2020. : 56 113 €. L'objectif est de stabiliser les amortissements en renouvelant régulièrement les véhicules de collecte pour avoir un montant stable d'amortissement des équipements à renouvellement récurrent.
- Les déchèteries ne sont pas amorties. Il y a cependant 3847 € d'amortissement de prestations intellectuelles.

INDICATEURS FINANCIERS : LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement du service, individualisées à la fonction 812 du CA.

☑ Dépenses courantes (régie, Sittom-mi, prestataires) : 2 420 400 €.

☑ Amortissement : 158 809 €. Seules les déchèteries ne sont pas amorties.

Les dépenses de fonctionnement, non affectées, relatives au service, sont :

☑ Intérêt d'emprunts (déchèteries) : 0 €, fin des emprunts.

La variation globale du budget est de -2.5% par rapport à l'année précédente, du fait de la baisse des amortissements liée au décalage de renouvellement de matériels et de modération des coûts de fonctionnement lié à l'effet COVID (fermeture des déchèteries notamment).

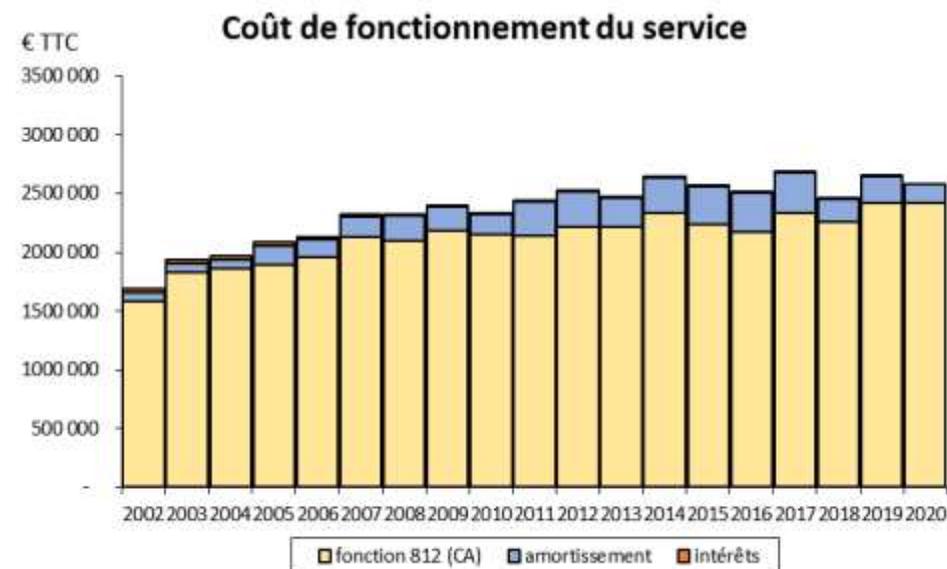
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 579 209 € TTC

+11% DEPUIS 2010

106 € PAR HABITANT SUIVANT LA POPULATION INSEE/SINOE.

92 € PAR HABITANT SUIVANT LA POPULATION DGF.

172 € LA TONNE



INDICATEURS FINANCIERS : LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (TTC)

Précollecte	Conteneurs et colonnes d'apports	31 094 €
Collecte	BOM	264 362 €
Déchèterie	terrain, travaux de serrurerie	8 970 €
Traitement	terrain	4 000 €
Structure	petits équipements	3 557 €
Investissements de l'année en € TTC :		311 983 €

Le remboursement des annuités d'emprunt pour la construction des déchèteries est achevé en 2020.

25 250 € de reprise de subvention sont affectées au service.

INDICATEURS FINANCIERS : LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement du service, individualisées à la fonction 812 du CA.

La taxe ordures ménagères (84%) :

2 899 466 €.

Evolution des bases fiscales (+2%) sans modification du taux voté la collectivité.

Recettes diverses (1%) :

51 157 €

Essentiellement, des remboursements sur rémunération, quelques produits exceptionnels, l'amortissement de subventions

Recettes de valorisation, soutiens des filières (14%) :

481 785 €.

En hausse du fait du décalage de versement des soutiens lié à la collecte sélective qui continue de croître.

Financement sans contribution du budget général.

Pas de redevance spéciale pour les entreprises utilisatrices du service.

RECETTE DE FONCTIONNEMENT : 3 432 407 € : stable

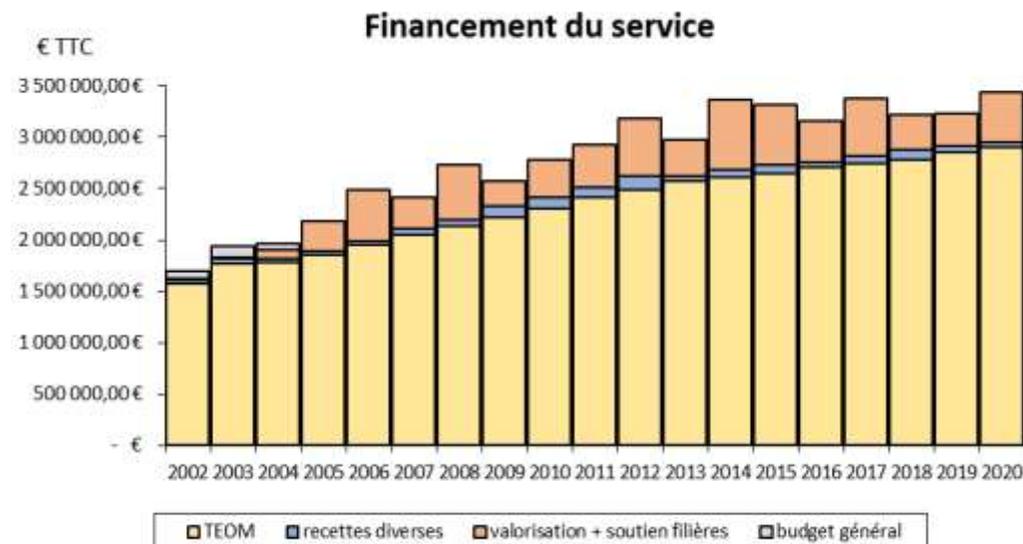
UN TAUX DE TEOM A 12.6% INCHANGE DEPUIS 2006.

+26% DEPUIS 2010

En moyenne :

119 € de TEOM PAR HABITANT SUIVANT LA POPULATION INSEE/SINOE.

104 € de TEOM PAR HABITANT SUIVANT LA POPULATION DGF.



INDICATEURS FINANCIERS : LES PRODUITS D'INVESTISSEMENT

Déchèteries soldes sur l'opération d'amélioration des déchèteries
158 809 € d'amortissement affectés au service.

Ademe, DETR, DSIL

18 380 €.

INDICATEURS FINANCIERS : DETAIL DES PRODUITS DE VALORISATION

Les produits perçus dans l'année ne correspondent pas aux tonnages de l'année, du fait de décalage de versement possibles.

Rachat du papier :	14 828 € TTC
Rachat des emballages : verre, plastiques, métaux, cartons et fibreux :	62 902 € TTC
Rachat des métaux de déchèteries :	20 940 € TTC
Rachat des DEEE de déchèteries :	8 489 € TTC
Vente d'énergie produite par les installations du SIT TOM-MI	englobé dans le tarif d'incinération

INDICATEURS FINANCIERS : DETAIL DES SOUTIENS

Les produits perçus dans l'année ne correspondent pas aux tonnages de l'année, du fait de décalage de versement parfois important.

Soutien Eco-emballages :	345 470 € TTC
Soutien OCADEEE :	6 764 € TTC
Soutien Eco - folio 2018 :	19 081 € TTC

INDICATEURS FINANCIERS : COÛTS COMPLETS PAR ETAPES TECHNIQUES (méthodologie ComptaCoût[®])

Cette méthode de comptabilité est définie par l'ADEME. Elle vise à retracer, par flux de déchets et par étapes de gestion, les coûts de gestion du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés. Les coûts sont présentés H.T. même si la collectivité n'est pas assujettie. Les tonnages ne prennent pas en compte les gravats très pondéreux et faussant les coûts à la tonne.

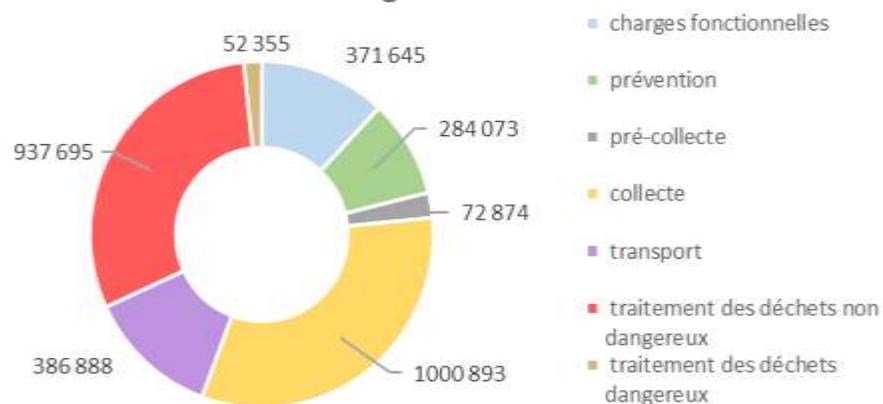
Les coûts complets sont le cumul des charges du service.

2020 - Coût complet € H.T. (sauf traitement des OMR et CS, le syndicat n'étant pas assujetti)	OMR	verre	papier	emballages hors verre	déchèteries hors gravats (1087,92 t)	éco-stations	Recup'R	TOTAL	%
tonnages	5 756	1 184	384	741	5 170	636	32	13 904	
charges fonctionnelles	158 639,10	5 609,40	2 668,80	46 997,80	67 827,30	10 926,30	78 975,80	371 645	12%
prévention	19 019,60	532,80	313,00	3 516,60	41 339,60	972,40	218 378,80	284 073	9%
pré-collecte	25 868,90	2 636,00	1 832,80	42 536,20				72 874	2%
collecte	612 726,30	31 471,20	12 284,20	135 204,40	181 094,40	28 112,00		1 000 893	32%
transport	84 054,70	12 702,80		68 547,00	173 743,00	47 840,90		386 888	12%
traitement des déchets non dangereux	483 909,30			151 135,40	270 315,50	32 334,40		937 695	30%
traitement des déchets dangereux					52 354,90			52 355	2%
TOTAL coût complet détaillé en €H.T.	1 384 218	52 952	17 099	447 937	786 675	120 186	297 355	3 106 422	
%	45%	2%	1%	14%	25%	4%	10%	100%	
Total coût complet agrégés en € H.T.	1 384 218	52 952	465 036		1 204 215			3 106 422	
%	45%	2%	15%		39%			100%	
médiane habitat rural € H.T. la tonne	250	66	385			136		200	
TOTAL en € H.T. / tonne	241	45	413			206		223	

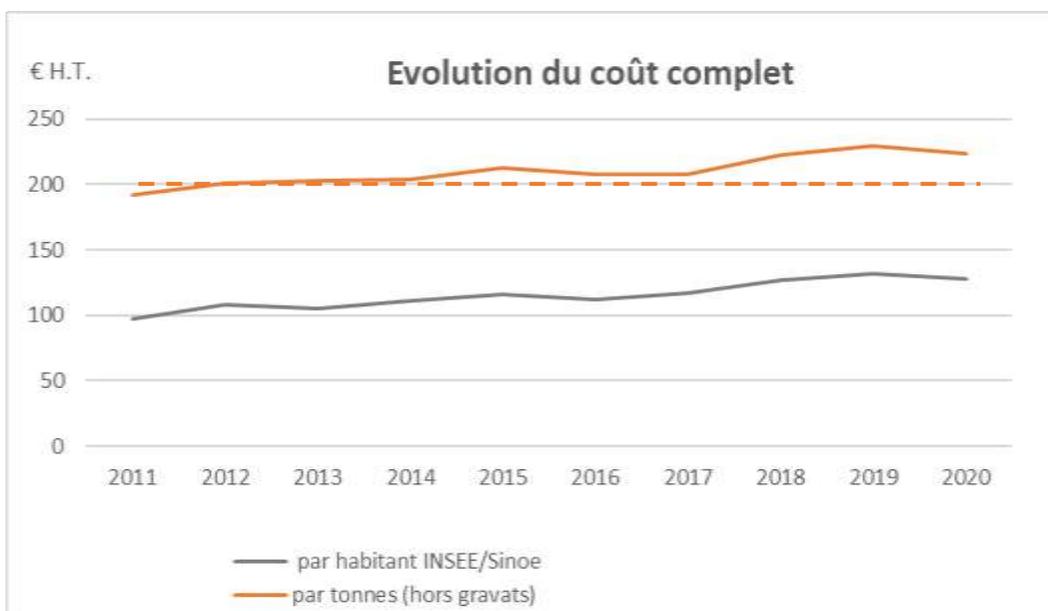
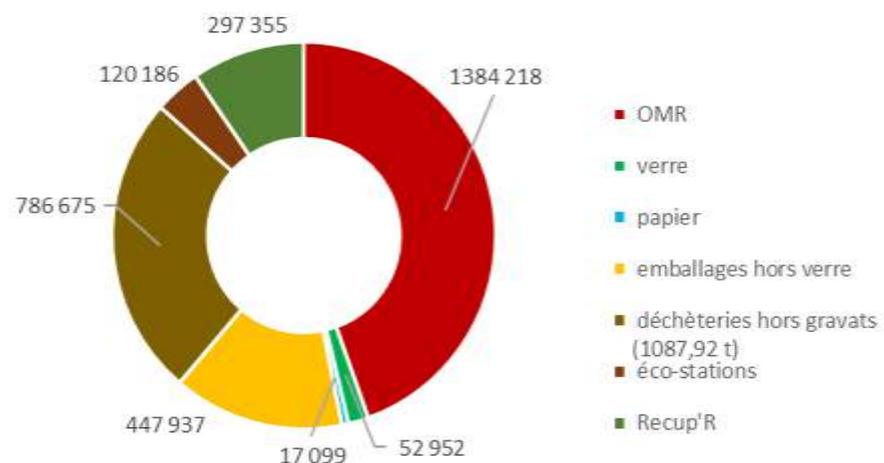
Le principal poste de dépense est celui de la collecte et du traitement des ordures ménagères résiduelles qui représente 45% des coûts complets du service.

Le coût complet à la tonne est de 223 € la tonne collectée et traitée, tous flux compris. Le coût du service de la collectivité se trouve au-dessus de la médiane du coût complet des collectivités de typologie rurale. La production de déchets par habitant est également largement au-dessus de la médiane de l'échantillon des collectivités rurales renseignées dans SINOE.

Répartition des coûts complets € H.T. par étape de gestion



Répartition des coûts complets en € H.T. par flux



INDICATEURS FINANCIERS : COÛTS AIDES PAR FLUX DE DECHETS (méthodologie ComptaCoût[®])

Les coûts aidés sont les coûts complets moins les produits, aides et soutiens liés aux différents flux : vente de biens, de matériaux ou d'énergie, soutiens des éco-organismes, aide à la communication ou à l'emploi, le cas échéant, reprises de subvention d'investissement, pénalités sur marchés, remboursement de sinistres ...

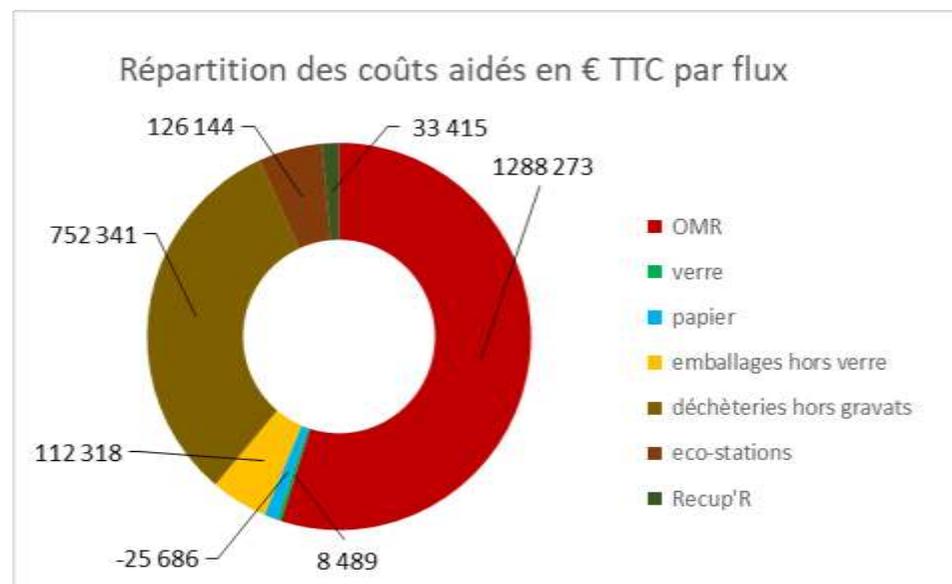
2020 - coûts aidés TTC	OMR	verre	papier	emballages hors verre	déchèteries hors gravats	eco-stations	Recup'R	TOTAL
tonnages	5 756	1 184	384	741	5 170	636	32	13 904
coût complets € H.T.	1 384 217,90	52 952,20	17 098,80	447 937,40	786 674,70	120 186,00	297 354,60	3 106 422
produits : recettes, aides et soutiens	139 540,50	48 345,82	44 189,20	348 214,50	108 217,80	3 376,40	268 886,00	960 770
Total coût aidé € H.T.	1 244 677,40	4 606,38	-27 090,40	99 722,90	678 456,90	116 809,60	28 468,60	2 145 651,38
TVA acquittée	43 595,60	3 883,10	1 404,70	12 595,30	73 884,20	9 334,30	4 946,00	149 643
TOTAL coût aidé en € TTC	1 288 273	8 489	- 25 686	112 318	752 341	126 144	33 415	2 295 295
TOTAL en € TTC / tonne	224	7	-67	152	146	198	1030	165
TOTAL en € TTC /habitants SINOE (24276)	53	0	-1	5	31	5	1	95
TOTAL en € TTC /habitants DGF (27915)	46	0	-1	4	27	5	1	82
%	56%	0%	-1%	5%	33%	5%	1%	100%

Les ventes de produits, les aides et soutiens sont essentiellement liés

- au chantier d'insertion de la recyclerie RECUP'R.
- aux collectes séparatives pour la fonction déchets ménagers avec en 2020 un effet « déstockage » des expéditions du centre de tri.

Ceci réduit sensiblement le coût net de gestion de ces flux. Le tri et la prévention sont donc des sources d'économie et de maîtrise budgétaire du service.

En déchèterie, la constante augmentation des encombrants, flux de déchèterie en benne le plus onéreux à traiter, renchérit le coût de cette filière.



Le coût net de gestion des déchets se répartit entre

- 56% pour les OMR
- 39 % pour les déchèteries et éco-stations et recup'R.
- 5% pour les collectes sélectives

La réduction des OMR et donc le développement des collectes séparatives, la gestion des flux en déchèterie sont donc des priorités pour répondre aux objectifs réglementaires et contribuer à la maîtrise des coûts.

Ceci correspond en 2020 à un besoin en financement de 2.3 M€ TTC.

INDICATEURS FINANCIERS : EVOLUTION DES COUTS AIDES

Evolution des coûts aidés en €H.T. à la tonne

tonnages hors gravats	€ H.T.	OMR	verre	papier	emballages hors verre	déchèteries hors gravats	eco-stations	Recyclerie	TOTAL en € à la tonne
référentiel national médiane habitat rural (données 2016)		236	24	91		113		NC	150
13 904	année 2020	216	4	65		137		878	154
				- 71	135	131	184		
13 877	année 2019	221	7	- 41	209	120	175	1 220	157
13 917	année 2018	222	6	- 34	304	104	169	- 982	149

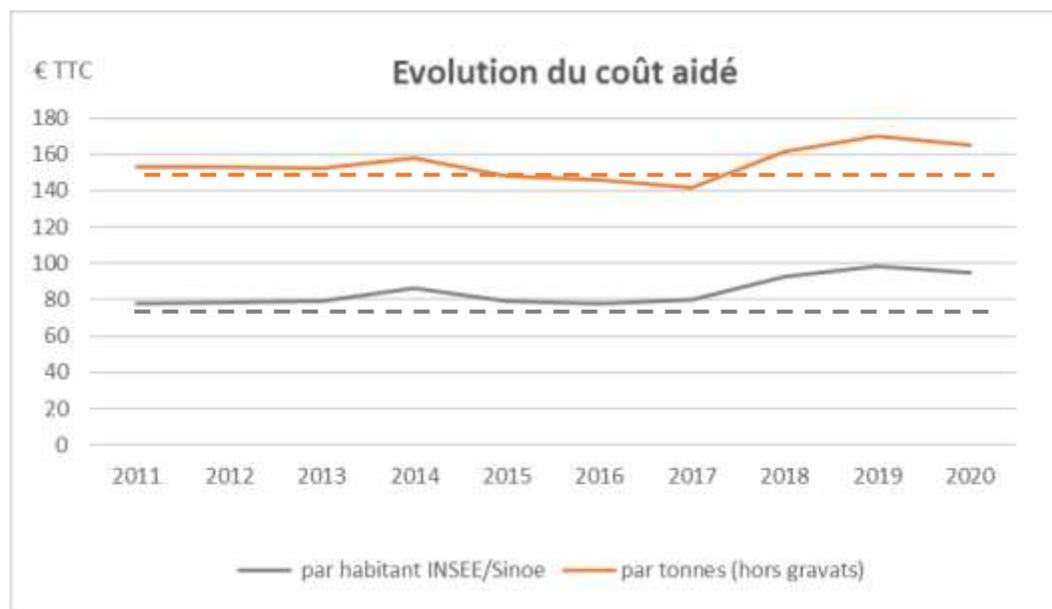
Evolution des coûts aidés en €H.T. par habitant

population INSEE	€ H.T.	OMR	verre	papier	emballages hors verre	déchèteries	eco-stations	Recyclerie	TOTAL en € par habitant
référentiel national médiane habitat rural (données 2016)		43	1	4		24		autres : nc	75
24 276	année 2020	51	0	3		33		1	88
				-1	4	28	5		
24 071	année 2019	52	0	5		31		2	91
24 372	année 2018	53	0	7		27		-2	85

La collectivité dépasse la médiane du référentiel des coûts aidés pour l'habitat rural avec une valeur plus élevée pour la collecte des ordures ménagères résiduelle et les déchèteries. Ceci traduit une hausse générale des charges et/ou des tonnages, la population de référence ayant été corrigée à la hausse.

La collectivité n'étant pas assujettie à la TVA, celle-ci vient augmenter les coûts réels du service (+6 € par habitant en 2020).

Ci-dessous l'évolution des coûts aidés TTC, à la tonne et à l'habitant (INSEE SINOE)



BILAN 2020

La collectivité, suite à l'étude menée avec le Sittom-mi, a été lauréate de l'appel à projet territoire économe en ressources de l'ADEME Bretagne pour développer l'économie circulaire de 2021 à 2023 auprès des acteurs économiques du territoire.

Une année marquée par le COVID sans interruption de service en ce qui concerne les collectes et leur traitement. Les déchèteries ont été fermées de mi-avril à mi-mai avec une réouverture progressive. Les actions de communication sur le tri et la prévention ont été soumises aux aléas des consignes sanitaires.

Le recentrage des actions de prévention sur la promotion du compostage à domicile a permis de tripler le nombre de composteur mis à disposition cette année et signe également positif l'aide à la location de broyeur progresse.

Cependant ceci est resté sans effet sur les tonnages en collecte.

La collecte des ordures ménagères a de nouveau augmenté en 2020 ce qui peut être un effet collatéral du covid pendant la période de fermeture des déchèteries.

Depuis 2010 la collecte des ordures ménagères a baissé au profit des tonnages de collectes d'emballages et des déchèteries qui continuent d'augmenter. L'extension de consignes de tri avec le slogan « tous les emballages se trient » a été effective sur RMCom en 2018. Ceci a fait notablement progresser les tonnages de collecte sélective mais également le taux d'indésirables refusé au centre de tri et retraités avec les ordures ménagères. Depuis 2010 la collecte sélective a doublé de tonnages et le service est en limite de fonctionnement : dépassement horaire, bennes pleines avant la fin de collecte. L'expérimentation menée sur l'année de conteneurisation avec arrêt des sacs jetable est globalement positif mais demande de régler quelques problèmes techniques (chute de bacs, densité d'implantation, localisation pour une collecte automatisée, ...).

En déchèteries, les tonnages continuent de progresser hormis les tonnages de végétaux avec une possible « évasion » vers des sites en accès libres hors déchèteries et éco-stations. La progression constante du tout-venant depuis 2016 est préoccupante du fait du coût financier que représente ce flux et de l'absence de valorisation matière ou énergétique de ces déchets. Ceci est pénalisant tant techniquement par rapport aux objectifs de valorisation inscrits dans la loi AGEC que financièrement du fait du coût élevé de traitement des encombrants qui vont encore croître du fait de la TGAP et de la raréfaction des exutoires.

Les tonnages et les fréquentations ont fortement augmenté depuis 2010, les plus fortes progressions étant notées sur la déchèterie du Faouët pour laquelle les tonnages traités sont environ 30% supérieurs à ceux des autres sites. Du fait de l'exiguïté des sites, le tri supplémentaires de nouveaux produits à extraite des encombrants ou la mise en place de collecte de matériaux pris en charge par des éco-organismes ne sont plus possibles malgré leurs intérêt environnemental et financier.

Suite à la pré-étude de faisabilité d'une station de transfert, la collectivité a acquis un terrain complémentaire sur la zone de Kernot pour l'implantation d'une station de transfert pour les ordures ménagères et la collecte sélective.

2020 est l'année de préparation de renouvellement des marchés de déchèteries qui représente environ 30% des dépenses de fonctionnement du service, pour démarrage en 2021.

Les investissements concernent principalement du matériel en renouvellement : 1 BOM par an et des équipements de précollecte. Actuellement tous les investissements de renouvellement d'équipement sont réalisés sans emprunts en autofinancement.

Le solde budgétaire de la collectivité reste positif avec un excédent intégré au budget général et servant notamment pour les investissements. Cependant le coût aidé des prestations croît alors même que la collectivité va devoir faire face à des dépenses supplémentaires incompressibles à court terme : hausse de la TGAP, hausse globale des tarifs au renouvellement de marché et des recettes hors TEOM soumises aux aléas des cours mondiaux pour la reprise des matériaux (contexte de crise ou de pénurie).

PROJETS 2021

Une démarche de projet de territoire est engagée en 2021 qui orientera les priorités d'actions des années à venir. Sont cependant déjà prévus :

Prévention / économie circulaire

Le recrutement d'un chargé de mission pour mener le programme TER. Dans la cadre de ce programme un volet est consacré aux biodéchets pour lesquels une solution de tri à la source doit être proposé avant fin 2023 (compostage domestique, compostage collectif, collecte séparée) à tous, proposée par le service public ou non en ce qui concerne les professionnels.

Collecte ordures ménagères résiduelles

Réorganisation des tournées du fait de renouvellement de matériel avec des bennes non déposables devant faire le transfert en fin de collecte en l'absence de station de transfert. Acha d'une BOM en renouvellement et d'un fourgon pour la régie

Collecte sélective

Renfort de l'équipe de collecte : collecte sur 5 jours et passage à 2 ripeurs pour s'adapter à l'évolution des quantités.

En parallèle de mener une étude pour la généralisation de la conteneurisation de la collecte des emballages légers à mettre en œuvre à partir de 2022, suite à l'expérimentation sur 2 communes.

La dégradation de la qualité de tri et l'augmentation des refus et donc des coûts de traitement nécessitent de mener des actions récurrentes de communication auprès des usagers pour améliorer les comportements.

Déchèteries

A l'occasion de la relance des marchés de déchèteries en avril 2021, pour inciter le prestataire à optimiser la valorisation des produits dans les filières existantes, une clause de performance a été introduite.

Pour améliorer le taux de valorisation du tout-venant une convention a été signée avec le Sircob pour une durée de 5 ans pour l'incinération d'une partie du tout-venant à partir d'avril 2021 à Carhaix. En déchèterie le flux tout venant qui est réceptionné dans deux bennes sera séparé en une benne pour l'incinérable et une benne destinée aux produits allant à l'enfouissement. Fin 2021 début 2022, projet de mise en place d'une benne mobilier en substitution d'une benne végétaux pour test à Gourin dans le cadre du contrat avec l'éco-organisme pour la reprise des déchets de mobilier. Action menée en parallèle à une option de tassage des bennes pour éviter leur débordement et réduire les transports.

PERSPECTIVES :

Il faudrait faire aboutir le projet de station de transfert des collectes OM et emballages légers, avec le Sittom-mi qui réalisera l'investissement et en assurera le fonctionnement ; car l'organisation de la collecte en dépend.

Via le TER et le PPLPDMA, des actions pour la généralisation du tri à la source des biodéchets, et actions auprès des entreprises et du tissu local associatif (manifestations) sont prévues qui devraient avoir un impact de réduction des déchets.

La baisse des tonnages OMR depuis 17 ans et la perspective du tri à la source des biodéchets renforçant normalement cette tendance, devrait amener la collectivité à étudier les possibilités d'évolution du schéma de collecte dans un objectif d'adéquation du service et de maîtrise des coûts. Les ordures ménagères résiduelles représentent 39% des déchets mais 56% des coûts nets, aides et soutiens déduits.

Dans le cadre des ateliers sur le projet de territoire la gestion des déchèteries paraît prioritaire pour élaborer un plan d'action sur le schéma d'organisation des déchèteries, le maillage et l'évolution des sites. Environ 1000 t de plus en 10 ans à moyens et équipements constants d'où une saturation et une exigüité des sites. Cela se traduit par des bennes pleines en moins

d'une journée et des dépôts au sol, des erreurs de tri dans les bennes, l'impossibilité de séparer des flux supplémentaires pour valorisation ou pour le développement des zones de dons ou de réemploi supplémentaires. S'y greffent les questions sur la place des végétaux en déchèteries, le contrôle d'accès, la sécurité des biens et des personnes, l'inadéquation du flux tout-venant en éco-station, la maîtrise des coûts des prestations : pertinence des éco-stations, reprise en régie d'une partie des prestations, S'y greffe des interrogations sur l'opportunité de valorisation locale des végétaux (en lien avec la gestion des biodéchets) et des gravats dans une optique de pérennisation des filières et d'économie circulaire.

Glossaire

ADEME : agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ALESI : association lanestérienne d'entraide sociale immédiate

AV : Apport volontaire, mode de collecte dans lequel le contenant de collecte de grosse capacité est mis à disposition du public sur la voirie.

Bas de quai : plateforme inférieure en déchèterie où sont stockées les bennes de collecte, uniquement accessible au transporteur pour échange et transport des bennes

BOM : benne à ordures ménagères

C0.5, C1, C2... : fréquence de collecte une semaine sur 2, fréquence de collecte une fois par semaine, fréquence de collecte deux fois par semaine

CA : compte administratif

Caractérisation : échantillon d'un flux de déchets séparé en ses différentes fractions à fin de connaissance sur la composition des flux dans le but de mener des actions d'amélioration ou de déterminer la répartition des tonnages vers les différents exutoires.

CD 56 : conseil départemental du Morbihan

CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

CS : collecte sélective, collecte séparée de certains flux de déchets recyclables en vue de leur valorisation (par exemple emballages légers, papiers, verre)

CSR : combustible solide de récupération.

DDS : déchets diffus spécifiques (anciennement déchets dangereux des ménages)

Déchèterie : lieu clos, gardienné, où les usagers peuvent déposer de manière séparée des déchets autres que les ordures ménagères résiduelles

DGF : dotation globale de fonctionnement

DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques

DMA : déchets ménagers et assimilés

ETP : équivalent temps plein

Haut de quai : plateforme supérieure accessible aux usagers en déchèterie

Hbt : habitant

Encombrants : Déchets de l'activité domestique des ménages qui en raison de leur volume ou de leur poids ne peuvent être présentés à la collecte des ordures ménagères et ne font pas l'objet d'une filière de valorisation locale

FCO : formation continue obligatoire à la sécurité (chauffeurs poids lourds)

Fonction 812 : rubrique de la comptabilité fonctionnelle suivant la nomenclature M14 correspondant aux services de « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »

ICPE : installation classée pour la protection de l'environnement

INSEE : institut national de la statistique et des études économiques

ISDI : installation de stockage des déchets inertes

ISDND : installation de stockage des déchets non dangereux

JRM : journaux-revues-magazines

Mâchefers : résidus solides d'incinération, utilisables en sous couche routière selon leur degré de maturation vérifié par analyse.

OMR : ordures ménagères résiduelles : déchets des ménages de petit volume ne pouvant être recyclés.

PAV : point d'apport volontaire (OMR, CS, Verre, JRM)

PDDND : plan départemental des déchets non dangereux (devenu caduc au transfert de compétence à la région qui a élaboré un plan régional de prévention et de gestion des déchets)

PR : point de regroupement, mode de collecte dans lequel le contenant de proximité est mis à disposition du public pour la collecte des sacs fermés d'OMR ou de CS.

REFIOM : résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères

RMCom : roi Morvan communauté

SDD : soutien au développement durable (volet du contrat Eco-emballages)

SIRCOB : syndicat intercommunal de répurcation du centre ouest Bretagne

SITTOM-MI : syndicat intercommunal pour le transfert et le traitement des ordures ménagères du Morbihan intérieur

T1, T2, ... : trimestre 1, trimestre 2, ...

TC : temps complet

TEOM : taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Transfert : transport des déchets en fin de collecte avec rupture de charge jusqu'au lieu de traitement.